

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3451 - LUNDI 18 MARS 2019

ENJEUX POLITIQUES

Les deux chambres du parlement sous la coupe du FCC



L'hémicycle du Palais du peuple, siège des institutions

La plate-forme politique de l'ex-chef de l'État, Joseph Kabila, a raflé, le 15 mars, la majorité des sièges au Sénat, au terme du scrutin organisé dans les différentes assemblées provinciales à travers le pays, y compris dans les bastions de la coalition au pouvoir, le Cap pour le changement (Cach).

En effet, sur les cent huit sièges mis en jeu, le Front commun pour le Congo (FCC) en a remporté quatre-vingt-douze, en plus de Joseph Kabila, son autorité morale devenu sénateur à vie, contre à peine six pour la coalition Lamuka et trois pour le Cach. Pour Néhémie Mwilanya, le coordonnateur du comité

stratégique du FCC, cette énième victoire, après les législatives nationale et provinciale, consolide le statut de première force politique du pays dont se prévaut, à juste titre, son regroupement politique.

Page 2

VIE DES PARTIS

Les combattants de l'UDPS s'en prennent à leurs députés provinciaux



Des combattants de l'UDPS manifestant devant le siège de leur parti

Après le fiasco des candidats de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) aux sénatoriales du 15 mars, tant à Kinshasa que dans le Grand Kasaï, des provinces pourtant réputées être les bastions du parti de Félix Tshisekedi, la réaction des militants s'est faite de manière énergique. Incapables de digérer la contre-performance de la coalition Cach dont leur parti

est membre avec à peine trois sénateurs élus sur une centaine de sièges, les militants de l'UDPS accusent leurs députés provinciaux de trahison et les soupçonnent d'avoir perçu des pots de vin pour voter en faveur des candidats du FCC. Au Kasaï, des cas de pillage aux domiciles de quelques députés provinciaux de l'UDPS, voire du FCC, ont même été signalés. Page 3

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Franck Diongo savoure enfin la liberté

L'événement a eu lieu le 16 mars au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa qui a connu une effervescence particulière. Le leader du Mouvement Lumumba progressiste a quitté sa cellule et pris place à bord d'un véhicule qui s'est immédiatement ébranlé à travers la ville, sous les vivats de ses partisans venus assister à sa libération après plusieurs années de détention. Pour rappel, l'opposant avait été condamné le 28 décembre 2016 en procédure de flagrance pour « séquestration de trois militaires de la Garde républicaine ». La Cour de cassation avait confirmé, en septembre 2018, sa condamna-



Franck Diongo

tion à cinq ans de prison ferme. Des accusations que lui et ses proches ont toujours rejetées. Page 3

CONSERVATION DE LA NATURE

Un livre valorise le Parc national de la Salonga

Page 4

ÉDITORIAL

Compétition

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les Américains prennent aujourd'hui conscience qu'en se désintéressant de l'Afrique comme ils l'ont fait tout au long des dernières décennies, ils ont commis une erreur stratégique qui risque de leur coûter cher, très cher à l'avenir. D'où la position pour le moins musclée prise vendredi dernier, à Kinshasa, par le sous-secrétaire d'Etat, Tibor Nagy, autrement dit le « *Monsieur Afrique* » des Etats-Unis, qui a posé clairement son pays comme une alternative à la Chine pour les pays du continent.

Passons sur la compétition qui s'engage entre les deux grandes puissances sur notre continent. Se déroulant en réalité partout dans le monde, elle n'a rien de surprenant dans un moment où les rapports de force se rééquilibrent au sein de la communauté mondiale. Et comme l'Afrique sera demain le continent le plus peuplé, donc le plus attractif commercialement de la planète, elle devient inévitablement un enjeu majeur dont personne ne peut plus se désintéresser.

Que les Etats-Unis critiquent la façon dont la Chine resserre ses liens avec le continent en l'accusant notamment d'accroître fortement la dette des pays où elle agit ne doit pas faire oublier que, tout au long des deux dernières décennies, ce sont les entreprises chinoises qui ont réalisé la plupart des grandes infrastructures en Afrique. Nous en avons la preuve nous-mêmes, Congolais, qui avons vu notre pays se doter de routes, d'aéroports, d'hôpitaux, de stades de sports, de salles de conférences, d'hôtels et autres lieux grâce à l'engagement de la Chine à nos côtés.

S'il est vrai que ces constructions ont alourdi fortement la dette des pays concernés envers ce grand pays, il l'est tout autant que, d'une part, celui-ci a tout mis en œuvre pour rendre cette dette soutenable et que, d'autre part, la réalisation de ces infrastructures a créé les conditions d'un essor économique dont nous tirerons de grands profits à moyen et long terme. Si donc les Etats-Unis veulent s'installer durablement en Afrique, ils ne doivent pas miser seulement sur le savoir-faire technique de leurs entreprises. Ils doivent aussi aider les Etats à assainir leurs finances.

Alors en effet et alors seulement, ils seront entendus.

Le Courrier de Kinshasa

ELECTIONS SÉNATORIALES

Large victoire du Front commun pour le Congo

La plate-forme électorale de l'ancien président, Joseph Kabila, raflerait la majorité des sièges à la chambre haute du parlement, y compris dans les bastions de la coalition Cap pour le changement (Cach) de l'actuel chef de l'Etat.

Décidemment, le Front commun pour le Congo (FCC) ne veut rien lâcher dans son obstination à contrôler l'appareil de l'Etat à travers les institutions de la République. Après avoir réalisé un carton plein lors des législatives nationales et provinciales en revendiquant la majorité des sièges dans les deux assemblées, ce regroupement politique revient en force, cette fois-ci, en faisant un ras-de-marrée aux dernières sénatoriales. Les résultats provisoires, publiés le 15 mars par la Centrale électorale à l'issue des scrutins organisés dans vingt-quatre provinces sur les vingt-six que compte le pays - en attendant les élections de Yumbi, Beni et Butembo - donnent la plate-forme dont Joseph Kabila est l'autorité morale largement vainqueur.

En effet, sur les cent huit sièges mis en jeu, le FCC en a remporté quatre-vingt-douze, en plus de Joseph Kabila devenu sénateur à vie, contre à peine six pour la coalition Lamuka et trois pour le Cach. Les candidats sénateurs du FCC ont bien tiré leur épingle du jeu dans les différentes assemblées provinciales, tant dans la capitale que dans l'arrière-pays, en mettant toutes les chances de leur côté. Ils ont joué notamment sur la discipline du vote qui, malheureusement, n'a pas été l'apanage d'autres regroupements politiques.

L'UDPS en déroute dans son fief naturel

Le FCC a paradoxalement raflé des sièges même dans les provinces réputées être des bastions de l'opposition d'hier, à l'image du Kasai oriental, du Kasai, de Lomami, du Kasai central. Pire, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de Félix Tshisekedi, le parti-phare du Cach, n'a gagné aucun siège à Kinshasa, malgré ses douze députés provinciaux. Ces derniers ou ceux de Lamuka n'ont pas réussi à influencer le vote dans des assemblées majoritairement acquises à la cause du FCC, au grand désenchantement de leurs militants. Une humiliation que l'UDPS a du mal à digérer. Pour la « *Kabilie* », cette énième victoire électorale consolide le FCC dans son statut de première force politique du pays. De quoi repositionner politiquement certaines têtes couronnées de cette plate-forme à l'image de Bahati Lukwebo, Evariste Boshab, Kazadi Nyembwa, Denis Kambayi, André Kimbuta et autres.

« *Le FCC invite ses membres députés provinciaux à demeurer mobilisés en vue des élections restantes des gouverneurs et vice-gouverneurs prévues pour bientôt* », a exhorté Néhémie Mwilanya, le coordonnateur du comité stratégique du FCC, qui voudrait voir son regroupement politique aller jusqu'au bout en remportant le dernier challenge électoral restant, celui de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs.

Les députés des différentes assemblées provinciales ont, par ailleurs, renouvelé leur confiance à l'endroit de six anciens sénateurs seulement élus en 2007. Il s'agit de Léonard She Okitundu (ex-ministre des Affaires étrangères), de Michel Bongongo (ex-ministre de la Fonction

publique), des généraux Omba Pene Djunga et Mohamed Bule, de Bijou Ngoya et de John Tibasima.

Félix Tshisekedi, un chef de l'Etat figurant?

reduit Enfin, avec cette prépondérance du FCC dans les institutions parlementaires (Assemblée nationale, assemblées provinciales et Sénat), il va sans dire que la marge de manœuvre du président de la République pour appliquer sa politique devient de plus en plus étreinte. Son pouvoir devient, à cet égard, fragile et peut à tout moment vaciller si jamais la majorité FCC décidait d'appliquer l'article 166 de la Constitution qui lui octroie la possibilité d'engager des poursuites ou de mettre en accusation le président de la République ou le Premier ministre. La décision est, de ce fait, votée à la majorité des deux tiers des membres du parlement composant le Congrès, suivant la procédure prévue par le règlement intérieur.

Pour l'heure, un tel scénario est peu envisageable dès lors que Joseph Kabila et Félix Tshisekedi ont résolu d'administrer ensemble le pays, dans le cadre d'une coalition gouvernementale. La stabilité des institutions de la République, après la première alternance pacifique, est pour ainsi dire tributaire de cette entente entre les deux personnalités.

Rappelons tout de même que bien avant ces élections sénatoriales, des soupçons de corruption ont circulé dans le pays. Et certains candidats, dont le Pr Mabi Mulumba, se sont retirés de la course.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ECHEC AUX SÉNATORIALES

Les combattants de l'UDPS s'en prennent à leurs députés provinciaux

Après le fiasco de leurs candidats aussi bien à Kinshasa que dans les Kasai, leurs fiefs naturels, les militants du parti du président de la République ont exprimé dans la rue, le 15 mars, leur désarroi en réclamant l'annulation des résultats provisoires du scrutin entaché selon eux par des allégations de corruption.

C'est une véritable chasse à l'homme que se livrent, depuis le 15 mars, les militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Les combattants, comme ils se font appeler, ont du mal à digérer la débâcle de leur parti à l'élection sénatoriale organisée dans les différentes assemblées provinciales du pays. Le constat est on ne peut plus surprenant pour le parti au pouvoir qui a mordu la poussière en termes du nombre des sénateurs élus. Jamais le parti de feu Etienne Tshisekedi, qui passait pour la première force politique de l'opposition, n'avait enregistré une telle désillusion.

Là où le bât blesse, c'est que même dans les assemblées provinciales où il compte un nombre significatif de députés provinciaux, l'UDPS est sortie perdante. Dans la ville-province de Kinshasa, par exemple, où le parti a douze députés provinciaux, il est sor-

ti bredouille. Même chose dans le Kasai où il compte sept députés provinciaux et huit dans le Kasai central. Ses élus provinciaux, mués en grands électeurs lors du vote, n'ont hélas pas su préserver les intérêts du parti en accordant leurs voix à d'autres candidats plutôt qu'à ceux de l'UDPS.

Les résultats publiés par la Commission électorale nationale indépendante, faisant la part belle aux candidats du Front commun pour le Congo (FCC), sont mal digérés par les combattants qui ne se sont pas fait prier pour investir la rue et exprimer publiquement leur désarroi. A Kinshasa, ils étaient des centaines à avoir pris d'assaut le siège du parti, dans la commune de Limete. Ils mettent cette débâcle électorale sur la tête de leurs députés provinciaux qui, d'après eux, se sont auto-exclus pour n'avoir pas respecté la consigne de vote.

«Une trahison impardonnable»

Improvisant une adresse devant des militants chauffés à blanc, le président intérimaire de l'UDPS, Jean-Marc Kabund, a confirmé avoir donné des consignes précises aux élus provinciaux, tout en qualifiant



Des combattants de l'UDPS manifestant devant le siège de leur parti

de « trahison » leur revirement pendant le vote. « C'est vous la base de l'UDPS qui avez élu ces députés, et c'est à vous encore de retirer le mandat que vous leur avez donné. Si vous voulez manifester, ce n'est pas ici, allez-y devant le siège de l'Assemblée, c'est là que vous devez manifester pour empêcher à ces députés corrompus de siéger », a-t-il vociféré devant les militants. Pour lui, l'acte posé par les députés provinciaux de l'UDPS devra être sanctionné. L'arrivée de ce cadre de l'UDPS a été précédé, le même

jour, par une manifestation bruyante des militants qui ont érigé des barricades à la hauteur du siège jusqu'à perturber le trafic sur ce tronçon. Tout en dénonçant la « mainmise de Joseph Kabila » sur le processus électoral, ils tenaient à faire la peau à leurs députés provinciaux dont beaucoup étaient obligés de désertier leur toit afin de parer à toute éventualité.

A Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasai oriental, la tension a été très vive. Les militants s'en sont pris vertement à leurs députés provinciaux, soupçon-

nés d'avoir empoché des pots-de-vin pour voter en faveur des candidats du FCC de Joseph Kabila. Alors que l'UDPS est majoritaire à l'Assemblée provinciale du Kasai oriental notamment, les partisans de ce parti n'ont pas compris comment un seul sénateur issu directement des rangs du parti a pu être élu alors qu'il y avait possibilité d'en aligner plusieurs. Quelques cas de pillage aux domiciles de certains députés UDPS et FCC ont même été signalés.

Alain Diasso

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Franck Diongo savoure enfin la liberté

Le leader du Mouvement Lumumba progressiste (MLP) est sorti du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, ex-prison centrale de Makala, le 16 mars, sous une effervescence particulière.

Des centaines des militants et sympathisants du MLP ont, tôt le matin, investi les abords de la prison, dansant et chantant à l'honneur de leur président dont la libération, prévue initialement le 14 mars, avait été décalée de deux jours suite à un détail administratif, à savoir le transfert de son dossier au ministère de la Justice.

Après épuisement de cette procédure, Franck Diongo, à l'instar d'autres prisonniers ayant bénéficié de la grâce présidentielle, n'avait plus des raisons d'être maintenu dans les geôles. Ainsi, il a été libéré sous les vivats de ses partisans. Immédiatement, l'ex-prisonnier qui arborait une tenue spéciale aux couleurs nationales, a pris place à bord d'un véhicule, le corps émergeant du décapotable, saluant au passage les militants en délire.

Le cortège improvisé a vite pris la direction du siège du MLP, sur l'avenue de l'enseignement, où Franck Diongo a pu communier



Franck Diongo

avec les siens avant de mettre le cap sur Limete, au quartier général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Une manière pour l'opposant de remercier le chef de l'Etat, via la direction de son parti, pour le geste salubre posé à son endroit.

Le leader du MLP n'a hélas pas pu s'exprimer, comme souhaité, devant les combattants de l'UDPS dont un groupe lui était visiblement hostile. Certains militants du parti de Félix Tshisekedi lui ont, en effet, reproché son appartenance à Lamuka, la coalition concurrente au Cap pour le changement dont fait partie l'UDPS. Qu'à cela ne tienne. Un incident que les partisans de Franck Diongo ont du reste minimisé, obnubilés par la libération de leur leader qu'ils estiment avoir été injustement arrêté.

Rappelons que l'opposant avait été condamné, le 28 décembre 2016, en procédure de flagrance pour « séquestration de trois militaires de la Garde républicaine ». La Cour de cassation avait confirmé, en septembre 2018, sa condamnation à cinq ans de prison ferme. Des accusations que lui et ses proches ont toujours rejetées.

A.D.

POLITIQUE MINIÈRE

Au moins quatre facteurs à risque effritent l'attractivité de la RDC

Dans son dernier sondage auprès des grandes compagnies opérant en Afrique et dans le monde, Fraser institue note des préoccupations récurrentes dans certains domaines stratégiques, notamment les accords socio-économiques, les conditions de développement communautaire et le cadre légal. Par ailleurs, il épingle également une forme d'incertitude liée au dysfonctionnement administratif et à l'interprétation, voire l'application des réglementations existantes. Finalement, 90 % des répondants se disent découragés d'investir en RDC.

Le dernier sondage annuel de Fraser institue auprès des compagnies minières n'est guère favorable à la République démocratique du Congo (RDC), reléguée à la huitième place du top 10 africain des pays les plus attractifs. Cette étude livre les

perceptions globales des dirigeants des grandes compagnies minières sur l'attractivité des juridictions dans lesquelles ils opèrent.

Depuis plusieurs années, l'Afrique ne ménage aucun effort pour attirer des capitaux frais étrangers. Pour y parvenir, certains gouvernements du continent ont introduit d'importantes réformes du climat des affaires et des investissements, particulièrement les législations minières. Dans ce sondage, l'idée n'est pas d'évaluer l'incidence possible de ces réformes sur les investissements existants ou futurs. Il s'agit plus de dégager le point de vue général des investisseurs étrangers sur cette évolution de l'environnement des affaires, notamment dans les dix pays miniers majeurs africains.

Par rapport à ce dernier son-

dage de 2018, Fraser institue a fondé ses analyses et réflexions sur les réponses de deux cent quatre-vingt-dix acteurs, majoritairement des dirigeants des compagnies minières. Autre chiffre intéressant de l'étude, le questionnaire reprend au moins quinze préoccupations générales représentant autant de facteurs stratégiques, notamment la fiscalité, les réglementations gouvernementales, le système légal, le régime de taxation, les infrastructures, la stabilité politique et les lois sur le travail. Les réponses permettent ainsi aux experts de Fraser institue d'établir un indice d'attractivité propre à chaque pays examiné. Dans un premier temps, deux indices se dégagent de l'étude. En premier lieu, le dirigeant est sondé sur sa détermination ou pas à faire de l'exploration en partant bien

entendu de l'indice de potentiel minéral du pays. Puis, dans un second temps, l'autre indice concerne cette fois la perception des politiques minières.

Après la tension entre les miniers et les autorités congolaises lors de la mise en place du nouveau code minier, l'on ne pouvait pas vraiment s'attendre à un bon positionnement de la RDC dans ce classement. En scrutant le top 10 africain, le pays vient loin derrière le Botswana (la juridiction la mieux classée), l'Afrique du Sud, la Zambie, le Mali, la Namibie, le Zimbabwe et la Tanzanie. Enfin, le Ghana et l'Éthiopie viennent clôturer ce top 10 africain.

En partant de cette réalité, les experts de Fraser institue n'hésitent pas à présenter la RDC comme un « mauvais élève » au plan mondial. Par rapport

à l'indice des perceptions politiques minières, elle vient à la 82e place mondiale, devant le Venezuela qui clôture la liste. C'est le dernier pays africain par rapport à cet indice précis. Les patrons épinglent la récente augmentation unilatérale du taux de redevance et l'absence de clarté des limites des concessions minières d'exploration, sans oublier le phénomène de corruption. Toutefois, le pays a pu compenser le faible score par la richesse de son sous-sol. Sur cet indice de potentiel minéral en particulier, la RDC occupe la 24e place mondiale et elle vient à la première place au top africain. Dans l'ensemble, les experts conviennent des inquiétudes plus générales au sujet de la sécurité et de la stabilité dans de nombreux pays en développement.

Laurent Essolomwa

CONSERVATION DE LA NATURE

Un livre valorise le Parc national de la Salonga

L'ouvrage écrit par Jean P. Vande weghe et Gaël R. Vande weghe vient s'ajouter à d'autres supports de communication utilisés en vue d'obtenir une adhésion massive à la démarche de la protection du site qui, pour son importance à la survie de la planète, constitue, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, l'un des paysages prioritaires.

"Salonga au cœur de la grande forêt congolaise" a été officiellement présenté, le 15 mars, au cours d'une cérémonie organisée à l'espace Texaf Bilembo, à Kinshasa/Ngaliema, par les deux co-gestionnaires de cette aire protégée, l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et le Fonds mondial pour la nature en RDC (WWF-RDC).

Cet ouvrage, ont reconnu tous les intervenants à cérémonie, est un précieux outil de communication dont l'objectif est de faire connaître davantage ce site inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, voire sur celle du patrimoine en péril, afin d'obtenir une large adhésion pour sa protection et sa conservation. « Le livre sur Salonga, un ouvrage qui arrive à propos, vient assurément contribuer à combler ce vide communicationnel au sujet du parc », a souligné le représentant du directeur général de l'ICCN, le Dr Cosma Wilungula. En effet, en dépit de ses richesses et sa valeur, Salonga reste très peu connu par les Congolais, voire sur le plan international. « Le succès de la conservation de ce trésor naturel qu'est le Parc national de Salonga (PNS) dépend d'une communication dynamique pour fédérer toutes les parties prenantes et susciter leur adhésion à sa conservation », a-t-

il poursuivi.

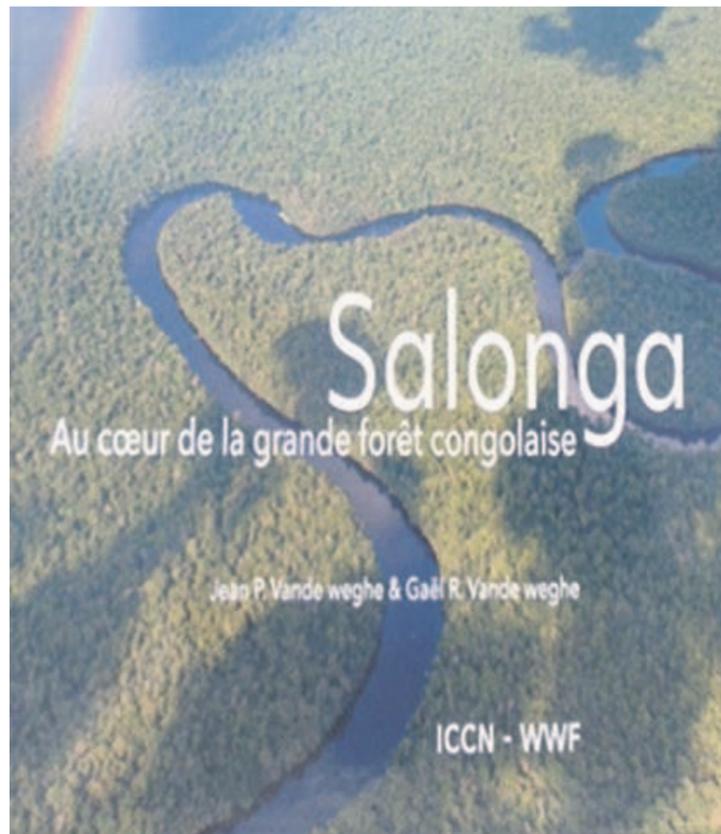
A son tour, le directeur national du WWF-RDC, Juan Sève, a renchéri que "Salonga au cœur de la grande forêt congolaise" vient donc à point nommé pour contribuer à la démarche de la protection du parc.

Le même sentiment a été exprimé par le directeur du PNS. « C'est vraiment un outil qui permet d'accrocher et d'informer les décideurs des difficultés que connaît Salonga mais également, comment on peut valoriser Salonga et pourquoi tout le monde doit participer à la conservation de ce parc vu que c'est le plus grand parc forestier tropical d'Afrique. Donc, c'est un parc qui doit avoir l'attention de tout le monde », a insisté Pierre Kafondo.

A côté de ce livre, d'autres efforts de communication sont fournis en parallèle. Il s'agit notamment, selon les co-gestionnaires de cette aire protégée et le directeur du parc, du site web (www.salonga.org), du film documentaire, de la plaquette, des photos, etc. « Le parc est en un seuil important de son existence ; les efforts de communication concurrent et devront donc aider chacun à pointer Salonga sur une carte, à s'y intéresser et à s'engager pour son avenir. Lire ce livre est à la fois un privilège et un appel à se joindre à la mission pour Salonga », a fait observer le représentant du directeur général de l'ICCN.

Une description complète et intégrale du PNS

Les rôles écologiques du parc tant à l'échelle nationale que mondiale étant indéniables, ce livre va assurément constituer, pensent les autorités de l'ICCN et du WWF-RDC, une source très riche d'informations. Il dé-



le livre sur le parc national de la Salonga/Adiac

crit aussi bien la géographie physique du parc, la population humaine, la genèse et l'histoire de cette aire protégée, la recherche scientifique et sa biodiversité riche et variée.

L'ouvrage contient sept chapitres sur les paysages, les humains, la conservation, la recherche, les forêts et les terres fermes, les milieux humides et les savanes. Les textes sont parsemés de nombreuses photos et illustrations de haute qualité dont certaines, très rares, procurent une lecture enrichissante et agréable aussi bien pour les scientifiques que pour un public plus large. On y trouve quatre cent trente-trois photographies, cartes et graphismes. En annexe, il y a les listes des plantes, poissons, mammifères et oiseaux vivant dans le parc.

Un site d'une valeur inestimable pour l'humanité

Pour le directeur du PNS, Pierre Kafondo, la publication de ce livre entre dans le cadre des actions de visibilité du parc pour que Salonga soit connu de par le monde, que les gens sachent ce qu'il renferme comme potentiels et son importance non seulement pour les communautés riveraines mais également pour la RDC et le monde entier.

Le PNS, notons-le, c'est d'abord la conservation de trente-six mille kilomètres carrés de blocs forestiers intacts; c'est-à-dire des forêts primaires qui renferment tout ce qu'il y a comme biodiversité, écosystème et cela permet aussi la conservation des différentes espèces pour les générations futures.

Salonga c'est aussi la zone dite tourbière, qui renferme du gaz carbonique emprisonné depuis des centaines de milliers d'années. « Salonga participe aujourd'hui à la lutte contre le changement climatique. C'est également une zone qui charrie beaucoup d'eaux au niveau de ce grand bassin avec les différentes rivières qu'il renferme. Salonga constitue une zone de renouvellement de l'air et qui permet aussi la pluviométrie et participe à fournir certains services à la population vivant en périphérie », a expliqué Pierre Kafondo.

« Salonga mérite d'être mieux connu. La conservation de ce joyau dépend, en dehors des activités spécifiques, de la préservation de sa biodiversité, d'une communication menée sur tous les fronts », a soutenu, quant à lui, le directeur national du WWF-RDC, Juan Sève, soulignant qu'en dépit de ses caractéristiques, ce site demeure un endroit très peu connu. Toutefois, les efforts fournis par l'ICCN ainsi que ses partenaires techniques et financiers pour la préservation de ce parc commencent à le sortir de son relatif anonymat.

Le PNS a été créé en 1970 et inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 1984. Pour l'ICCN qui co-gère ce site avec le WWF, la volonté est de le sortir de cette situation. Selon le représentant du directeur général de l'ICCN, c'est donc cette volonté qui a été à la base de la conclusion du partenariat, le plus important, avec le WWF.

« Le vœu le plus ardent est que parmi les onze sites du Patrimoine mondial de la RDC inscrits sur la liste en péril, que Salonga soit le tout premier à sortir de cette liste », a-t-il dit.

Lucien Dianzenza

CONCOURS « MA THÈSE EN 180 SECONDES »

Lancement des éliminatoires à l'Université catholique

Cinq des huit candidats doctorants en lice à la première épreuve, organisée le 15 mars à l'amphithéâtre du Campus de Mont-Ngafula, par la Délégation générale Wallonie-Bruxelles en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), prendront part à la finale de la troisième édition nationale annoncée pour le 24 mai.

Soumis à l'appréciation du jury présidé par le Dr Lyna Mukwa, les cinq lauréats sont assurés de participer à l'épreuve ultime organisée d'ordinaire par l'AUF à l'échelle nationale et dont le gagnant représente la République démocratique du Congo (RDC) au niveau international. Dans l'ensemble, issus des trois institutions concurrentes à cette première épreuve éliminatoire, à savoir l'Université catholique du Congo (UCC), l'Université pédagogique nationale (UPN) et l'Université de Kinshasa, il leur reste à se préparer à la confrontation du mois de mai où ils exposeront à nouveau pendant cent quatre-vingts secondes, soit trois minutes.

Premier d'entre tous, Moïse Lufuluabo Mwabila de l'UPN semble déjà bien parti. Les deux problématiques abordées, savoir la sécurité alimentaire et le changement climatique, un sujet de l'heure, ont convaincu le jury sur la pertinence de la thèse. L'auditoire composé en majorité d'étudiants de l'UCC a suivi religieusement son exposé sur la « Perception et adaptation des petits produc-

teurs agricoles au changement climatique en République démocratique du Congo. Cas des producteurs du plateau des Bateke ». Le jury en a, d'ailleurs, apprécié la clarté, la concision et la précision tenant aussi bien compte de l'accessibilité de son discours énoncé dans un langage adapté à l'assemblée en présence. En définitive, il a noté l'ancrage de cette recherche jugée utile pour la société. Moïse Lufuluabo a trouvé « très intéressant » la première épreuve dont il a dit avoir « gardé une très bonne impression » quoique intimidé au départ par « la présentation de l'édition 2018 dont le niveau était très élevé ».

Lubumbashi, Kisangani et le Kongo central aussi

Les chances restent néanmoins égales pour les quatre autres meilleurs retenus, en l'occurrence Gaston Kankolongo (Unikin), Kevin Kazadi (UCC), Matthieu-Willy Kabamba (Unikin) et Lucien Zran Topi (UPN). Sélectionnés pour la suite de « Ma thèse en 180 secondes » (MT180), ils fe-



Les cinq lauréats des premières éliminatoires

ront partie des quinze concurrents alignés en perspective de l'épreuve internationale prévue en septembre. Ils seront face aux dix meilleurs des prochaines éliminatoires qui mettront aussi en lice des thésards des villes de Lubumbashi et Kisangani ainsi que de la province du Kongo-central.

Toujours très intéressée par le déroulement de l'épreuve qu'elle suit de près dès le départ, Élodie Bamowongo a encouragé

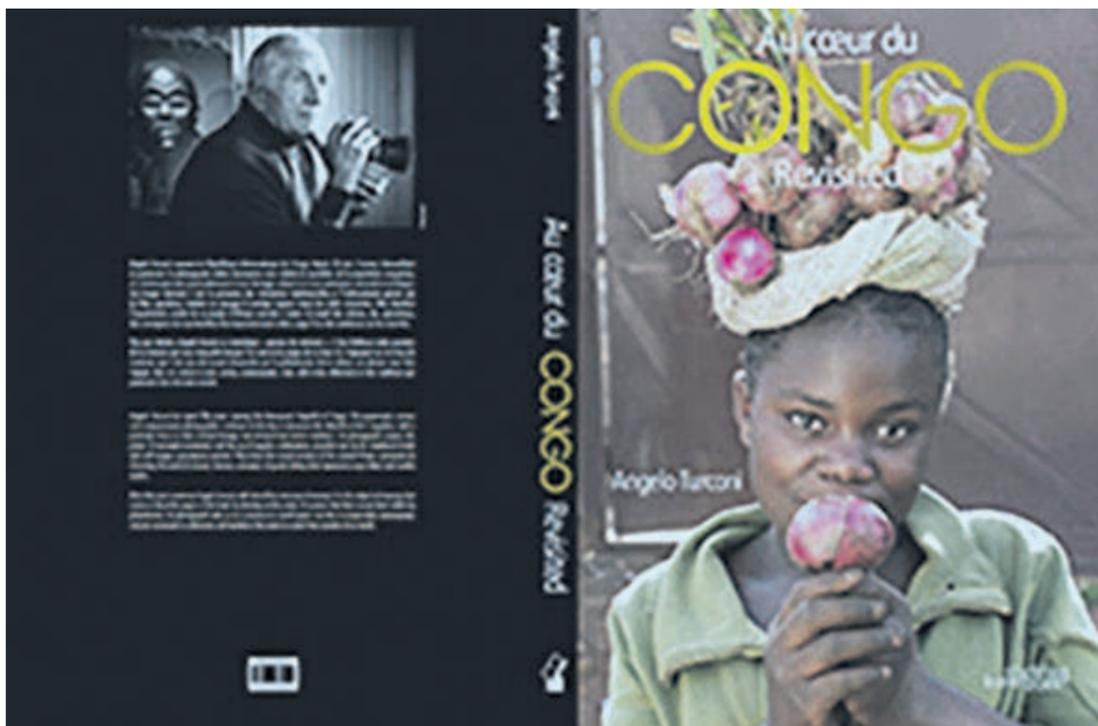
les concurrents, rappelant tout son avantage. La représentante de l'AUF a, à cet effet, souligné combien « MT180 » contribue à vulgariser les travaux présentés, une recherche qui profite à la société. Le secrétaire général de l'UCC, déjà content d'avoir accueilli le concours, a soutenu aussi les participants à mettre toujours plus d'ardeur et d'entraînement à l'ouvrage. La Délégation Wallonie-Bruxelles, qui a mis de l'énergie dans l'organisa-

tion de l'étape initiale de cette troisième édition nationale de « MT180 », a rappelé qu'elle s'attelle par ce biais à valoriser la coopération universitaire entre universités belges et congolaises. Elle a du reste, à ce niveau déjà, marqué son soutien à l'initiative portée par l'AUF en accordant une prime aux cinq lauréats du jour à titre d'encouragement.

Nioni Masela

PUBLICATION

« Au cœur du Congo Revisited » bientôt disponible



L'ouvrage du photographe Angelo Turconi sera sur le marché le 19 avril. Cette édition grand format, explique-t-on, est un best of du photographe.

Ainsi, "Congo, Culture & Traditions" compile ses plus belles images et des séquences uniques du Congo tournées pendant plus d'un demi-siècle. « Ce livre, ce sont des archives de pho-

tos précieuses, mais aussi un hommage à la vitalité et à la résilience du peuple congolais », fait-on savoir. On y trouve des images rares de rituels et traditions qui appartiennent définitivement au passé.

« Un pays géant comme le Congo, avec sa grande diversité ethnique, restera toujours une source inépuisable d'émerveillement et de

surprises », note-t-on.

En cinq chapitres, Angelo Turconi insiste sur la nature, la vie quotidienne, ses habitants, l'art, la culture et l'économie du Congo. L'éminent ethnologue et historien de l'art, François Neyt, a écrit les textes d'introduction aux chapitres, tandis que le Pr Isidore Ndaywel e Nziem donne des renseignements sur les photographies sélectionnées.

Patrick Ndungidi

LINAFOOT/LIGUE 1

Don Bosco domine Dragons/Bilima



Don Bosco de Lubumbashi

La saison est visiblement irrecupérable pour l'AS Dragons/Bilima, l'un de trois clubs mythiques de Kinshasa.

En effet, derniers au classement, les Monstres de la capitale sont tombés, le 14 mars, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, face aux Salésiens de Lubumbashi, par la marque de zéro but à trois. Le match comptait pour la 19e journée remise de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Moïse Kaniki et Mwin Dibundu ont inscrit deux buts

en première période et le défenseur Simba Mbadu de l'AS Dragons/Bilima a marqué contre son camp le troisième but des Salésiens, en seconde période.

Don Bosco a un total de vingt-neuf points après vingt-et-un matchs. Le calendrier de la Linafoot prévoyait un deuxième match de Don Bosco, hier, contre le FC Renaissance du Congo. Quant à Dragons/Bilima, il est bloqué à la dernière position avec huit points au terme de vingt-quatre rencontres.

--Martin Engimo

INTÉGRATION RÉGIONALE

Nécessité pour l'Afrique d'accroître les infrastructures de connectivité

La sixième édition du Forum international Afrique développement (Fiad), tenue du 14 au 15 mars à Casablanca, en terre marocaine, s'est clôturée sur une série de recommandations parmi lesquelles la nécessité, pour le continent, de se doter en infrastructures de connectivité capables de booster l'intégration régionale et favoriser la mise en place de la zone de libre-échange commerciale prônée par l'Union africaine.

Organisé autour des problématiques auxquelles l'Afrique est appelée à faire face pour accroître sa croissance, développer ses échanges commerciaux et surmonter ses faiblesses, en vue d'un développement plus inclusif, le Fiad a révélé, à l'unanimité, l'engagement des Africains à croire en eux-mêmes, au regard du potentiel humain et en ressources naturelles dont dispose le continent. « Fluidité, baisse des barrières et créer un marché commun pour l'Afrique est fondamental pour le développement du continent africain », a plaidé le président directeur général d'Attijariwafa bank, Mohammed El Kettani, clôturant les travaux. Rendez-vous incontournable pour les rencontres d'échanges économiques et commerciaux dans le continent africain, le Forum a, pour cette sixième édition, tenu son pari en rassemblant autour de différentes thématiques deux mille opérateurs venus de trente-quatre pays africains, dont la République du Congo qui n'a pu se faire représenter au plus haut niveau. Parlant tous, sinon presque, d'une seule voix lors des différents panels qui, deux jours durant, étaient consacrés à la recherche des solutions consensuelles sur l'avenir du continent africain, les participants ont convenu

d'accroître et de consolider les échanges intra-africains et œuvrer pour une plus grande inclusion de la population du continent.

Pour ce faire, considérant les reconfigurations économiques mondiales actuelles, les enjeux et les opportunités de développement du continent, en droite ligne du projet de la zone de libre-échange continentale africaine, des experts économiques ainsi que des décideurs politiques de premier plan ont examiné les ressorts de l'intégration intra-régionale en matière de création de valeurs et d'opportunités à travers deux plénières et différents panels.

Une meilleure synergie souhaitée avec le secteur privé

C'est dans ce cadre que la première, consacrée sur comment « Accélérer l'intégration économique régionale », a permis aux panelistes de mettre en évidence les besoins, pour le continent, de développer davantage les infrastructures. Il s'agit notamment des infrastructures de connectivité qui constituent un levier essentiel de l'intégration. Quant à la seconde, axée sur le digital en tant que levier de croissance en Afrique et la contribution des jeunes startupers africains, elle a débouché sur un appel au soutien accru



Des officiels à la cérémonie de clôture / Crédit photo

des pouvoirs publics pour créer des champions régionaux ainsi qu'une meilleure synergie avec le secteur privé dans une démarche inclusive public-privé.

« Les thématiques abordées par notre forum, Intégration africaine est-ouest, entrepreneuriat digital et jeunesse, entrepreneuriat féminin ont été incarnées par des success story exemplaires qui montrent le chemin, et démontrent les capacités d'innovation, de combativité, de résilience, que recèle notre continent », a précisé Mohammed El Kettani.

Il a souligné que la nouveauté annoncée lors de la cinquième édition du forum, le panel « Stand up for african women entrepreneurs » a répondu aux défis qui se posent aux entre-

preneures africaines afin de fédérer les énergies et soutenir l'entrepreneuriat de ces femmes. Parallèlement aux plénières, s'est tenu le « Marché de l'investissement » ayant permis, comme lors des précédentes éditions, à huit pays africains, à savoir la Sierra Leone (invité d'honneur), le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali et le Rwanda de présenter leurs plans nationaux de développement ainsi que les opportunités d'investissement dans les secteurs-clés et à forte croissance pour atteindre leurs objectifs de développement.

Encourager les jeunes à l'esprit d'entreprise

Conformément à sa vocation

d'encourager les jeunes africains porteurs de projets à l'esprit d'entreprise, la Fondation Al Mada, partenaire du club Afrique développement d'Attijariwafa, a récompensé, dans le cadre des « Trophées jeunes entrepreneurs », trois jeunes entreprises sur les neuf nominées. Afin de les aider à mieux asseoir leurs initiatives, ces gagnants bénéficieront respectivement, pour le compte du Fonds Al Mada, d'un appui financier de vingt-cinq mille, cinquante mille et cent mille dirhams.

Renouvelant, par ailleurs, sa tradition de récompenser les entreprises les plus méritantes à travers les « Trophées de la Coopération sud-sud », trois prix ont également été décernés à trois entreprises pour leur intégration et engagement au développement économique du continent. Il s'agit de la société égyptienne El Sewedy electric, la société Ebomaf du Burkina Faso et la société mauritanienne Infolog. Pour la participation de son pays en tant qu'invité d'honneur, le président de la Sierra Leone, Julius Maada-Bio, a, quant à lui, reçu un prix honorifique en reconnaissance de son leadership, de son engagement et de son soutien à la coopération Sud-Sud.

De notre envoyé,
Guy-Gervais Kitina



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN 1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. Cette route est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Depuis son ouverture, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN 1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus

autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre). Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservons notre route, pour protéger notre avenir

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM veut faire du Congo un pays sans malnutrition

La directrice régionale de l'agence onusienne, Lola Castro, a donné l'information, le 15 mars à Brazzaville, à l'issue d'un échange avec le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Roland Bouity Viaudo. Elle estime que le pays regorge des atouts et potentialités agricoles qui peuvent faire que la population ne connaisse pas la famine.



Une bananeraie/Adiac

Pour relever le défi de la malnutrition, la responsable régionale du Programme alimentaire mondial (PAM) a décliné quelques stratégies techniques et pratiques que son institution compte mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Dans son processus, cette agence de l'ONU commencera par soutenir à nouveau le programme de cantines scolaires.

Un projet que le PAM pilote depuis quelques années déjà, destiné à alimenter les établissements scolaires en denrées alimentaires de première nécessité, en vue de permettre aux élèves de manger suffisamment dans leurs écoles afin de bien suivre les cours en classe.

« Avec le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, nous avons échangé sur le programme que le PAM a mis en place depuis le mois de janvier, un nouveau programme au Congo qui s'étendra sur cinq ans. Ce programme-pays contient des projets spéciaux visant à promouvoir la production locale. Nous avons aussi parlé des cantines scolaires dont l'objectif est de fournir les établissements scolaires en denrées de première nécessité afin que les élèves mangent à leur faim et étudient dans de bonnes conditions », a souligné la directrice régionale du PAM, Lola Castro.

Dans le cadre de cet appui, le PAM entend aussi soutenir les producteurs agricoles privés

locaux, dans l'optique de leur permettre d'accroître leur production et renflouer le marché national en denrées alimentaires. Sur le terrain, a précisé le représentant du PAM au Congo, Jean Martin Bauer, cette institution soutient déjà plus de cent petits producteurs agricoles dans le pays.

Le PAM a aussi commencé à racheter de l'huile produite par les opérateurs agricoles locaux dans les départements du Kouilou, de la Bouenza et dans la Sangha pour les encourager dans ce sens. Dans son programme d'activités, a-t-il renchéri, le PAM va aussi réhabiliter environ 94 km de pistes rurales dans le département du Pool. Un projet initié pour faciliter l'évacuation des denrées. De même, il va réhabiliter des étangs piscicoles d'une vingtaine de groupements.

« J'ai séjourné dans les départements du Pool et de la Bouenza. Là-bas, les hommes et les femmes produisent le haricot de très bonne qualité. Au Congo, nous n'avons pas noté des cas de malnutrition aiguë, plutôt de malnutrition chronique. Nous devons résoudre ce problème maintenant afin de faire du Congo un pays sans faim, sans malnutrition », a conclu Lola Castro.

Firmin Oyé

COOPÉRATION SANITAIRE

Le Congo et la France renforcent leurs liens

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a signé, le 15 mars à Brazzaville, avec l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, une feuille de route bilatérale redynamisant le partenariat entre les deux pays.

Le partenariat conclu permettra au Congo de bien s'inscrire dans l'innovation en matière de lutte contre les épidémies. Il permettra également de renforcer des relations entre les chercheurs par le biais du réseau des instituts Pasteur et les chercheurs congolais.

Dans le cadre du renforcement de cette coopération sanitaire, les présidents des deux pays s'étaient convenus d'affermir la collaboration, lors du sommet de la Francophonie, à Erevan, en Arménie.

Ce renforcement vise les secteurs de la santé, de l'environnement,

de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les choses sont bien avancées sur le plan environnement et la santé emboîte le pas, avant que ce renforcement se poursuive avec le secteur de l'enseignement supérieur.

« Tous ces domaines avancent mutuellement, puisqu'on ne peut penser santé sans trouver une solution au dérèglement climatique. Et, du fait qu'on ne peut pas avoir un état de bonne santé sans l'environnement et la recherche. Concernant la santé, la France accompagne le Congo dans pas mal

de secteurs, que ça soit dans les organisations non gouvernementales ou le Centre hospitalier universitaire, à travers l'Agence française de développement. La santé est un secteur vital, nous devons le redynamiser et il doit bénéficier de tous les soutiens », a indiqué Bertrand Cochery.

Notons que dans cette feuille de route, il y a également un volet de renforcement des capacités, notamment avec le Centre inter-États d'enseignement en santé publique d'Afrique centrale.

Rude Ngoma (stagiaire)

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'école primaire Mingali-Bambou bientôt réhabilitée

Un nouveau bâtiment sera construit dans les quatre prochains mois au sein de l'établissement de la localité du district d'Ignié, département du Pool, avec l'aide de la fondation sud-coréenne TX, dans le cadre d'un partenariat avec sa consœur la Cloche.

La cérémonie de la pose de la première pierre du nouvel édifice a eu lieu le 14 mars, à Ignié, en présence des autorités locales. Le nouveau bâtiment comprendra trois salles de classe et un bloc administratif. Marie-Thérèse Massamba, présidente de la Fondation la Cloche, a expliqué: « Nous avons détecté les besoins de cette école où les élèves s'entassent dans les classes, où il n'y a pas non plus de bureau administratif,

de latrines, bref, les conditions d'études ne sont pas réunies. Nous avons demandé de l'aide dans tous les horizons et c'est cette fondation, la fondation TX, qui a répondu à notre appel et aujourd'hui, elle est là ». L'école primaire de Mingali-Bambou a été construite en 1971 et son effectif actuel est de quatre cent cinquante élèves répartis dans six classes pédagogiques dans un état vétuste. L'établissement est tenu

par quatre enseignants. Appréciant l'acte de la Fondation sud-coréenne et de sa partenaire, quelques habitants du village n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. « La réhabilitation de cette école est une bonne chose pour nos enfants qui sont parfois obligés de parcourir deux à trois kilomètres pour se rendre dans d'autres écoles, faute de places ici, à Mingali-Bambou », ont-ils déclaré.

Jean Jacques Koubemba

VIOLENCES SEXUELLES

Cent cinquante-six cas enregistrés en 2018 à l'Hôpital de référence de Talangai

L'information a été donnée par le panel des femmes du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique de l'Afrique centrale (Ciespac), à l'occasion d'une causerie-débat sur le thème « Les violences faites aux femmes », dans le cadre des célébrations du mois de la femme.

La rencontre organisée par le panel des femmes du Ciespac, à l'Hôpital de référence de Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville, a réuni des professionnels de santé de cette zone sanitaire. Elle a permis aux participantes d'être sensibilisées à leurs droits. Ainsi, six communications ont été faites à cette occasion, portant notamment sur « La prise en charge des violences faites aux femmes », « Violences faites aux femmes : généralités », « Violences sociales faites aux veuves », « Les violences faites aux femmes dans le milieu professionnel », « La Violence conjugale faite aux femmes » et « La violence sexuelle ». A propos de ce dernier thème, il a été révélé que l'année dernière, l'Hôpital de référence de Talangai a reçu cent cinquante-six cas de violences sexuelles.

A travers des échanges interactifs, les femmes ont été appelées à cultiver la complémentarité dans l'exercice de leurs professions, à dialoguer pour renforcer les capacités de communication. « La police et la gendarmerie nationale restent les maillons essentiels de par leur proximité pour aider les victimes dans leur démarche »,

ont-elles souligné. Elles ont, en outre, recommandé, entre autres, aux pouvoirs publics de mettre un numéro téléphonique gratuit à la disposition de la population, de créer les structures d'accueil et d'hébergement provisoires pour les

« La police et la gendarmerie nationale restent les maillons essentiels de par leur proximité pour aider les victimes dans leur démarche »,

victimes, en vue de leur prise en charge efficiente.

Aussi ont-elles appelé au respect des textes relatifs à la protection des femmes, ajoutant que le non-respect de ces textes entraîne la dépression, l'anxiété et une faible estime de soi chez les victimes.

Par ailleurs, certains hommes présents à la causerie-débat ont aussi déploré la violence verbale venant de la part des femmes. Le Pr Talani s'est dit prêt à accompagner les

femmes du Ciespac dans leur lutte contre les violences qui leur sont faites. Pour sa part, le directeur général du Ciespac, Pierre Marie Tebeu, a encouragé les femmes à se mobiliser pour œuvrer ensemble, en organisant des forums ou des ateliers sur ces problématiques, dans la lutte légale en temps normal et que la journée du 8 mars soit le couronnement de leurs réflexions.

Violences sexuelles

L'Organisation mondiale de la Santé définit les violences sexuelles comme tout acte lié à la sexualité et réalisé sans le consentement d'une personne. C'est également le cas quand la personne agressive n'est pas capable de refuser ou de montrer son désaccord, parce qu'elle est ivre, droguée, endormie ou encore en incapacité mentale de le faire. Les violences sexuelles n'impliquent pas obligatoirement un contact physique : elles peuvent aussi être verbales (comme le harcèlement sexuel) ou prendre d'autres formes, par exemple l'obligation de poser nu(e) ou l'exhibition des parties génitales.

Fortuné Ibara



Po na yo!

Une facturation plus claire

Le Mb à 5frs seulement à la fin de votre forfait
everywhere you go

mtncongo.net

*125*4*8#



COOPÉRATION

Le gouvernement et les Nations unies en passe de franchir une nouvelle étape

Les deux parties devraient signer, dès le 19 mars à Brazzaville, une feuille de route censée orienter les aides au développement en faveur du Congo, durant les prochaines années.

Le Plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement au Congo, période 2020- 2024, sera d'abord signé le 18 mars sur place par tous les chefs d'agences onusiennes présentes au Congo, avant une cérémonie officielle de signature le lendemain entre la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, et le représentant résident du système des Nations unies, Anthony Ohemeng-Bohama.

Justement, les deux personnalités ont évoqué le sujet, le 15 mars à Brazzaville, au cours d'un tête-à-tête. Anthony Ohemeng-Bohama, en fin de mandat au Congo, tient à signer le plan-cadre avant son départ. « Je suis venu non seulement pour faire mes adieux, mais aussi pour évoquer deux activités majeures dans le cadre de notre partenariat », a confié le diplomate onusien.

L'intervenant faisait ainsi allusion à la finalisation de la feuille de route et à la tenue d'une réunion élargie qui va permettre aux parties prenantes d'assurer la coordination des différentes interventions des partenaires dans le pays et surtout dans le département du Pool. « Nous nous réjouissons du retour de la paix dans le Pool, grâce

surtout aux efforts du gouvernement congolais. Nos agences ont accompagné la phase humanitaire avec surtout l'appui d'autres partenaires au développement », a ajouté le représentant résident sortant.

La dernière phase qui reste, a-t-il poursuivi, concerne la réintégration et la réhabilitation de cette partie du pays, y compris le retour de l'éducation, la santé, l'agriculture. Les stratégies prioritaires de ce volet sont contenues dans la nouvelle feuille de route que le remplaçant d'Anthony Ohemeng-Bohama devra poursuivre.

Le PAM approuve un programme en faveur du Congo.

Peu avant le tête-à-tête avec le coordonnateur sortant du système des Nations unies, la ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas s'est entretenue avec la directrice régionale du Programme alimentaire mondial (PAM), Lola Castro. Au centre de leur entrevue, le suivi de la mission à Rome (Italie), où le bureau exécutif de l'agence onusienne a pu adopter le programme pays pour les cinq prochaines années.

Les deux parties ont présenté des programmes liés à la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire. Elles ont décidé



Anthony Ohemeng-Bohama et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

de travailler ensemble dans tous les départements du pays afin d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des femmes et enfants, notamment à l'intérieur du pays.

La situation alimentaire demeure préoccupante au Congo, avec un taux de malnutrition chronique encore élevé. Pire, la malnutri-

tion aigüe se situe entre 8 et 9% dans certaines localités du Pool, d'après l'organisme onusien. La malnutrition est très dangereuse pour l'épanouissement des enfants, parce qu'elle peut affecter leurs cerveaux puis leurs capacités d'apprentissage à l'école.

« Le pays dispose pourtant d'un grand potentiel humain et agri-

cole qu'il faut optimiser. Nous allons essentiellement appuyer le secteur privé pour augmenter la capacité de production locale comme les petits producteurs des haricots dans la Bouenza et les producteurs de poisson dans le Pool », a assuré la représentante régionale du PAM.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Tout recommencer

Il y a vingt-huit ans, jour pour jour, exprimant leur désir de « redéfinir les valeurs fondamentales de la nation et créer les conditions d'un consensus national en vue de l'instauration d'un Etat de droit et d'une démocratie pluraliste »*, les Congolais, parmi les plus « nantis » intellectuellement, parmi les plus « battants » politiquement, et les plus mobilisés au sein de la société civile, se réunissaient pendant un peu plus de trois mois à l'occasion d'une Conférence nationale souveraine.

Si l'intention fut noble, la passion et la rancœur furent tout aussi inapaisables comme en témoigna la nature des échanges entre les parties en présence : violents pour tout dire. Heureusement, la messe se termina dans le calme, le prélat désigné pour conduire les assises invoqua pour sa part un atterrissage en douceur. Ce fut, en effet, un long voyage dans les aires,

en quelque sorte, et l'on redoutait toujours qu'une inconnue ne vienne perturber la navigation.

L'enfant qui naquit de ces retrouvailles, la Constitution du 15 mars 1992, n'eut pas le temps de vraiment commencer à marcher sur ses deux jambes que ses géniteurs, c'est-à-dire l'ensemble de la classe politique congolaise, dans ce qu'elle a réussi à faire depuis lors, le non-respect des engagements, se mirent à en démonter les fondations poutre après poutre. Jusqu'à la vider de sa substance. Un forum dédié à la culture de paix, convoqué en 1995, tenta de la sauver sans suite, avant que la guerre, conséquence de la déliquescence ambiante, ne la range aux calendes grecques.

On recommença à la fin du conflit meurtrier du 5 juin 1997 de parler de reconstruction, de réconcilia-

tion, de démocratie. Le temps de remplacer la loi fondamentale jugée inapplicable dans le contexte congolais, par une nouvelle, fille elle aussi des circonstances de sa survenue. Elle aussi a fini par remplir son office, faire son temps. Preuve qu'il ne suffit pas, ici comme ailleurs, de désirer la démocratie pour qu'elle devienne une réalité, car la question se posera toujours de savoir en quoi les règles de base telles qu'elles sont définies dans la loi fondamentale épousent-elles les aspirations profondes de ceux à qui elles s'adressent ? Quel est le serment que prennent ceux-là qui, souvent portés au-devant des changements, tournent casaque aussitôt sans coup férir ?

Ces derniers temps, on l'a compris, les acteurs politiques congolais débattent de leur sujet de prédilection : le dialogue. Pas dans le modèle préconisé par la Consti-

tution du 25 octobre 2015. Non. Un dialogue de tous les acteurs politiques, au cours duquel seront débattues les questions d'intérêt général dans les domaines de l'économie, de la politique, du social, etc. De préférence sous la supervision de la communauté internationale entend-on dire. Ce que ne fut pas le cas de la Conférence nationale souveraine.

Une fois de plus, peut-on être tenté de comprendre, les acteurs politiques congolais démontrent qu'en règle générale, ils ne s'accrochent pas des règles qui régissent leur pays. Ils aiment plutôt tout défaire, tout refaire, tout recommencer. Le peuple compte bien peu.

Gankama N'Siah

* Extrait du préambule du règlement intérieur de la Conférence nationale souveraine (25 février-10 juin 1991).

BASSIN DU CONGO

Le financement des projets évoqué par la ministre de l'Environnement et le secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan

En marge de l'atelier de formation des points focaux du Fonds bleu des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault a échangé avec Abou Bamba.

Les deux personnalités ont eu un entretien sur plusieurs sujets concernant le tourisme et l'environnement au Congo, se montrant préoccupés pour le financement du Fonds, un projet unique et innovant au niveau de la planète. Abou Bamba a fait part à Arlette Soudan Nonault de l'initiative qui existe en Afrique de l'ouest, un projet de la Banque mondiale et les fonds nordiques qui luttent contre l'érosion côtière, la pollution, les changements climatiques, surtout l'amélioration des conditions de vie de la population qui vit sur la côte.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a donné son accord pour porter un tel projet afin que les pays du Bassin du Congo aient aussi leurs projets financés par la Banque mondiale, les fonds nordiques et bien d'autres bailleurs de fonds qui traiteraient les problèmes d'érosion côtière, sachant que le Congo est aussi confronté à ces problèmes. Arlette Soudan Nonault et son interlocuteur ont également abordé la question du dévelop-

pement touristique au Congo tout en préservant l'environnement. A propos, a indiqué le secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan, la ministre du Tourisme a déjà fait un travail d'identification des sites exceptionnels du point de vue touristique, notamment la zone dite les Cataractes, le site des Petits Loango, la Likouala aux herbes, etc. Des sites qui offrent, a-t-il dit, un intérêt touristique assez important qui pourraient être exploités de façon durable afin de développer le tourisme au Congo et surtout créer de la richesse et la redistribuer.

L'organisation prochaine de la Conférence des parties de la Convention d'Abidjan, qui est un traité multilatéral sur les côtes et les océans réunissant vingt-deux pays africains de la Mauritanie jusqu'en Afrique du Sud y compris le Congo, a été aussi au centre des échanges entre les deux personnalités. A ce sujet, la République du Congo va abriter, en avril 2020, la prochaine réunion statutaire à laquelle participeront les mi-



Le secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan, Abou Bamba

nistres en charge de la mer, de la côte, des océans et des ressources en eau.

S'agissant des questions de gouvernance, de la gestion des océans en Afrique, la ministre a été informée de la signature bientôt de trois protocoles ad-

ditionnels sur la gestion de l'environnement; dont un sur la gestion durable des mangroves, un autre contraignant à force de loi sur les dispositions d'ordre environnemental pour gérer les activités pétrolières et gazières Off-shore dans les

pays du golfe de Guinée y compris le Congo, enfin un protocole sur la gestion intégrée des océans et des zones côtières, associant les ministres de l'Environnement, du Tourisme, des Hydrocarbures, de l'Agriculture. Bref, que tous les acteurs, les partenaires qui utilisent l'environnement et les ressources naturelles soient impliqués pour une activité concernant le bien-être de la population.

Enfin, le secrétaire exécutif de la Convention d'Abidjan a indiqué que le Congo, depuis longtemps avec le Fonds vert climat ainsi que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, joue un rôle de locomotive dans la sous-région en termes d'initiatives innovantes pour gérer l'environnement, mais surtout un capital touristique en matière de biodiversité naturelle exceptionnelle qui n'existe nulle part en Afrique. Il s'agit du Bassin du Congo avec ses fleuves, ses affluents, ses forêts, son littoral, sa biodiversité, sa faune et sa flore.

Bruno Okokana



Union Européenne en République du Congo

Appel à propositions (restreint)

EuropeAid/162859/DD/ACT/CG

La Délégation de l'Union Européenne en République du Congo lance un appel à propositions pour renforcer la contribution de la Société Civile à la bonne gouvernance et au développement économique et social, dans le cadre du programme thématique Organisations de la Société Civile (OSC).

Les objectifs spécifiques du présent appel à propositions sont :

1. Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile congolaise en tant qu'acteurs de la bonne gouvernance et de la redevabilité.
2. Renforcer les capacités des OSC congolaises afin qu'elles puissent participer au développement social, à la croissance inclusive, et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

ELIGIBILITE :

- Les organismes éligibles sont les organisations de la société civile.
- La durée initiale prévue d'une action ne peut pas être inférieure à 30 mois ni excéder 48 mois. Les actions doivent être mises en œuvre en République du Congo.
- Les propositions venant des OSC congolaises seront vivement encouragées, afin de promouvoir l'appropriation locale. Les demandes soumises par des organismes non établis en République du Congo doivent inclure un partenariat (codemandeur) avec au moins une structure ayant une base juridique au Congo.

Le montant indicatif global disponible pour cet appel à propositions est de 4 443 000 EUR (environ 3 milliards de FCFA).

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Internet suivants :

- Lien EuropeAid : https://website.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSCrck=1265489568199&do=publi_welcome&userlanguage=fr
- Lien au site de la Délégation de l'Union Européenne : https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

DATE LIMITE :

La date limite de remise des propositions est fixée au 6 mai 2019 à 12h (heure de Bruxelles). La note succincte de présentation devra être introduite en ligne via PROSPECT.

SESSIONS D'INFORMATION :

Deux sessions d'information seront organisées le 9 avril 2019, à 9h00, à l'Hôtel PEFACO HOTEL MAYA-MAYA à Brazzaville et le 11 avril 2019, à 9h00 à l'Hôtel Palm Beach à Pointe Noire. Elles seront ouvertes au public sur inscription dans la limite des places disponibles. Pour s'inscrire, merci d'envoyer avant vendredi 29 mars 2019 un courriel à delegation-congo-brazzaville-call-for-proposals@ec.europa.eu



Helios Towers
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1er étage Immeuble TP1
En face de la S.C.I.O.G
Mplla, Centre-ville
Brazzaville
République du Congo
T: +242 95 679 15 15
helios-towers.com

APPEL D'OFFRE POUR VENTE DES VEHICULES D'OCCASION

Intitulé : Vente de véhicules d'Occasion
Lieu de vente : Siège Social de Hélios Towers Congo Brazzaville SASU ;
Téléphone : 05 679 20 24
Lieu de visite : Siège d'Hélios Towers Congo Brazzaville SASU
Procédure : Appel d'offre ouvert au Public
Description du marché :

Le présent appel d'offre est relatif à la vente des véhicules d'occasion appartenant à la Société Hélios Towers Congo Brazzaville SASU.
Toutes les informations relatives à la mise en circulation de chacun des véhicules vous seront communiquées par notre comité en charge d'organiser la vente.
Spécifications techniques :
Les spécifications techniques seront présentées séance tenante par notre comité en charge de la vente.

Type de véhicules en vente :
- TOYOTA RAV 2016 (01)
- TOYOTA RAV 2014 (02)
- TOYOTA HILUX VIGO (05)
- TOYOTA LAND CRUISER BJ MONO CABINE (01)
- TOYOTA FORTUNER (01)

Date limite de soumission des offres :
La date limite de soumission est fixée au 29/03/19 à 17 heures 30min, heure de Brazzaville. Aucune offre ne sera reçue après cette date et heure. Les séances d'ouverture et d'évaluation auront lieu au bureau de Brazzaville et sera planifiée par le comité mis en place à cet effet. Et seuls les Soumissionnaires sélectionnés seront notifiés après adjudication par le comité.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2018
Belgacem Chriti
Directeur Général

VALORISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Un accord conclu entre le Congo et le Rwanda

Le document a été signé le 15 mars, à Brazzaville, par le directeur du Centre de recherche et de production cartographique (Cergec), Etienne Paka, et son homologue de la société Esri Rwandais, Jean Pierre Gatera, en vue d'une complémentarité entre les deux organismes.

L'accord s'inscrit dans le cadre du développement d'une politique avec les acteurs qui œuvrent pour la valorisation du système d'information géographique. A cet effet, la société Esri Rwandais va établir un cadre de partage des ressources sur des sujets communs au bénéfice du monde de la recherche.

Le partenariat est axé sur la production conjointe de publications, la participation commune à l'organisation des conférences, colloques internationaux, des actions de formation, des projets d'études et de recherche ainsi que la valorisation des résultats au bénéfice des deux structures.

Présentant sa société, Jean



L'échange de parapheurs entre les deux directeurs/Adiac

Pierre Gatera a indiqué Esri Rwandais œuvre dans le domaine du système d'information géographique. Elle est dotée d'outils pour aider les pays à mieux comprendre les

problèmes qui surviennent dans le monde : glissements de terrain, recherche, traitement des données et bien d'autres.

Ces outils seront mis à la

disposition du Cergec et du ministère afin de les aider à mieux traiter et stocker leurs données, centraliser leur gestion et publier des résultats de leurs recherches sur le web sous forme de rapports, graphiques interactives disponibles aux usagers. « Esri ne s'engage pas seulement à donner les outils mais à accompagner le centre dans le développement des capacités ainsi que dans le domaine de la recherche », a-t-il renchéri. Le Cergec, de son côté, souhaite la valorisation de la cartographie numérique, la base de données géographiques, le système d'information géographique et bien d'autres.

Son directeur, Etienne Paka, a

fait savoir que ces instruments vont servir de thématiques pour l'ensemble du pays avant de rappeler les missions de ce centre qui s'articulent autour de l'information géographique qui demande la collecte, le traitement, la production, la conservation et la diffusion, a-t-il dit. Soulignant l'importance du personnel pour la manipulation de ces outils, Etienne Paka a indiqué : « L'érosion n'est pas une fatalité mais il suffit d'avoir la bonne information, d'identifier les zones à risque anticipées dans cadre des plans de prévention de risque grâce aux systèmes d'information géographique ».

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

L'AFMC s'ouvre aux étudiantes finalistes des filières médicales

Plusieurs points ont été abordés lors de l'assemblée générale de l'Association des femmes médecins du Congo (AFMC), le 14 mars, à Brazzaville.



Des femmes médecins membres de l'AFMC

« Nous avons abordé la situation des étudiantes en médecine, particulièrement celles qui sont en instance de soutenance pour qu'elles adhèrent déjà à cette organisation non gouvernementale qui lutte pour la promotion de la santé au sein de la population », a déclaré la présidente de l'AFMC, le Pr Judith N'sondé Malanda. Outre l'aspect des étudiantes, « les consœurs », comme elles s'appellent entre elles, ont parlé également, au cours de cette rencontre annuelle, des problèmes inhérents à l'amélioration des statuts et du règlement intérieur de leur association.

D'autres sujets tels la dénomination et l'objectif de l'association ainsi que le rapport d'activité du bureau actuel, dont le mandat prendra fin en novembre prochain, ont été aussi abordés. Il a été suggéré la prolongation du mandat de l'équipe dirigeante de trois ans au lieu de deux pour lui permettre de bien accomplir ses missions.

L'année dernière, l'AFMC a mené plusieurs actions bénéfiques pour la population. Au nombre de celles-ci, la participation à la campagne intitulée octobre rose; l'organisation des conférences à l'endroit de la population et des parlementaires.

Cette association avait, en outre, pris part aux campagnes de don de sang, organisées par le Centre national de transfusion sanguine. D'après la présidente, l'année en cours sera déterminante, puisque l'association va se déployer sur le terrain, afin d'apporter de l'aide dans toutes les situations où sa contribution s'avère nécessaire.

A la fin de la cérémonie, plusieurs membres de l'AFMC, promues aux hautes fonctions militaires et civiles du pays, ont reçu les hommages de la part de leurs amies puis les cadeaux, au nom de l'association.

Rude Ngoma (stagiaire)

MOIS DE LA FEMME

Jean Didace Moussodia entreprend des descentes dans sa circonscription

Les rencontres amorcées le 15 mars permettront au député et aux femmes de sa circonscription électorale d'échanger et de débattre, jusqu'à la fin du mois, sur les questions du genre.

La série de descentes a démarré au quartier 47, avant de se poursuivre au quartier 49, Ngambio. Placée sur le thème « Consolidons nos acquis », elle est une occasion de réfléchir et regarder comment faire avancer le débat du genre. Selon le député Jean Didace Médard Moussodia, la femme n'est pas un être inférieur mais égal à l'homme.

« Il s'agit de regarder, échanger pour trouver des voies et moyens pouvant nous permettre d'atteindre l'objectif consistant à faire de l'homme et de la femme des êtres égaux qui vivent passionnément ensemble sans discrimination aucune. A travers ce thème, nous allons aborder les droits dont les femmes ont bénéficiés depuis l'ère Denis Sassou N'Guesso, regarder combien de femmes parlementaires y avait-il avant et aujourd'hui ; combien de femmes politiques au gouvernement ; combien de femmes administrateurs-maires ou maires », a expliqué l'élu de Moundali III.

En effet, lors de cette descente, le président du Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (Pulp) envisage de rencontrer plus de cinq mille femmes. Une occasion pour Jean Didace Médard Moussodia d'offrir des pagnes aux femmes



Le député Jean Didace Médard Moussodia remettant des pagnes aux femmes du quartier 49Adiac

de sa circonscription pour leur témoigner son attachement, son affection et son sentiment de joie. « C'est un mois qui est dédié à la femme, celle qui nous donne la vie (...). Depuis 2002 que je suis député, je consacre assez d'attention aux mamans et le mois de mars pour nous est particulier. Nous allons descendre dans toute la circonscription, donc les trois quartiers avec une cadence de deux réunions politiques par jour », s'est-il justifié.

Membre de Pulp Moundali, Duplécis Milandou pense que cette descente, la première du genre après les législatives de 2017, a fait renaître la confiance entre le député et sa base.

« Nous nous disions qu'après le vote, il a disparu. Mais aujourd'hui, le député a pensé à nous, il est revenu dans notre quartier. Donc,

il a reconnu que sans nous, il ne devrait pas être élu. Il nous a dit qu'il prenait en compte toutes nos doléances et pris l'engagement de renouveler notre mutuelle du quartier 47, nous avons l'espoir », s'est-elle réjouie.

S'exprimant après avoir reçu son pague, Carine Kimbembé a salué le geste de son député. « C'est un grand plaisir; nous avons reçu des pagnes, on ne s'y attendait pas. Au regard du thème de la Journée internationale des droits des femmes de cette année au plan national, je pense que nous allons relever l'agriculture. Nous ne devons pas nous asseoir; nous devons être combattantes », a déclaré cette femme du quartier 49.

Notons que cette série de rencontres s'est poursuivie, le week-end, au quartier 48.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 2019/GF/002 « RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT CHARGES D'EFFECTUER DES PAIEMENTS AUX PRESTATAIRES DE SERVICE DANS LES DOUZE DEPARTEMENTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu une allocation financière du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la mise œuvre du Projet d'appui à la lutte antipaludique au Congo. Conformément au plan de mise en œuvre, l'ONG Catholic Relief Service (CRS) en sa qualité de Bénéficiaire Principal se propose d'utiliser une partie de cette allocation, estimé à environ FCFA 617 428 751 pour effectuer des paiements directs à plus de 25 953 prestataires de services (Agents de dénombremments, Agents de Distribution, Agents de supervision etc.) dans les douze (12) départements via les agences de paiement.

2. Pour ce faire CRS souhaite sélectionner une ou plusieurs agences de paiement et invite ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offre, les candidats intéressés à devront présenter une offre sous pli fermé cacheté « sélection d'une Agence de Paiement n°2019/GF/002 », pour un ou plusieurs Lots, suivants les termes de référence. Les capacités techniques d'exécution de la mission ainsi que les coûts unitaires des offres exprimés en pourcentage serviront de base à la sélection des agences de paiement.

L'Appel d'Offre est présenté par Lot comme suit :

- LOT 1 : Paiement au niveau des Districts Sanitaires (DS) et Centre de Santé Intégré (CSI) des départements de Brazzaville et Pointe-Noire ;
- LOT 2 : Paiement au niveau des Districts Sani-

taires des départements de la Lékoumou, de la Bouenza, du Kouilou, du Niari, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, de la Sangha et de la Likouala ;

- LOT 3 : Paiement au niveau des Centres de Santé Intégrés des départements du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Pool ;
- LOT 4 : Paiement au niveau des Centres de Santé Intégrés (CSI) des départements des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest, de la Sangha et de la Likouala.

Le dossier d'Appel d'Offre complet en langue française peut être obtenu en version électronique en faisant la demande par courriel à bidroc@crs.org. Une version papier (tenant lieu de version officielle faisant foi) sera également remise à ceux qui se présenteront aux bureaux de CRS, sise à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-ville

3. L'offre sous plis scellé distinct et devra comprendre : Une proposition technique et une proposition financière par Lot.

La liste des pièces ci-dessous est requise pour qu'une offre soit admissible :

- Des copies dûment légalisées des documents définissant le statut juridique d'établissement, le lieu d'enregistrement et le siège social ;
- Une attestation de non-liquidation des biens ;
- Des attestations de régularité de la situation fis-

cale et sociale ;

- La preuve de capacité financière (attestation bancaire certifiée prouvant l'existence de fonds propres ou une ligne de crédit et/ou une caution délivrée par une banque agréée et jugés suffisants, bilans financiers certifiés par le commissaire aux comptes pour les 3 dernières années) ;
- En plus des critères cités ci-dessus, les sous-traitants doivent être en règle vis-à-vis de l'Administration (Certificat d'immatriculation fiscale, Quitus Fiscal et certificat de régularité sociale) ;
- Références de marchés similaires obtenus les deux dernières années appuyées par des attestations de bonne fin et des contacts téléphoniques et adresses emails des personnes ayant suivi ces travaux ;
- Un certificat d'agrément délivré par l'Administration compétente pour la fourniture de services financiers ;
- L'offre financière doit avoir une validité minimum de 60 jours à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'Offre et exprimée en pourcentage et en hors Taxe (HT).

4. Les Agences de Paiement seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Manuel de Passation de Marché de CRS. Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité au plus tard le lundi 25 mars 2019 à 16h00 (GMT+A).



Projet d'appui à la lutte contre le Paludisme au Congo financé par le Fonds mondial Reference de la subvention : COR-M-CRS

Acquisition de service – Transport des MILDA

La République du Congo a obtenu une subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le « Fonds Mondial » essentiellement focalisée autour d'une distribution de masse de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA). L'ONG Catholic Relief Service (CRS) a été retenue comme Récipiendaire Principal (PR) pour la mise en œuvre de cette Subvention. CRS a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour se procurer le service de transport des moustiquaires MILDA.

Catholic Relief Services (CRS)/Congo invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs offres sous pli scellé pour le transport des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action MILDA.

Les entreprises ou les personnes intéressées à participer peuvent obtenir une copie électronique du dossier d'appel d'offres en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : bidroc@crs.org

Les candidats potentiels sont tenus de fournir leurs noms et leurs coordonnées (y compris leurs adresses de courrier électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée au dossier d'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements faisant suite à des questions posées par d'autres candidats.

Les offres doivent rester valides pour une durée de 90 jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être « remises en main propre à l'adresse ci-dessous » au plus tard le 04 AVRIL 2019

à 10 :00 (GMT+ 1) l'heure de clôture de l'appel d'offre. Les enveloppes seront ouvertes le Mardi 09 AVRIL 2019 à 14h00, GMT+ 1) en présence des représentants des candidats qui décideront d'assister à la séance d'ouverture de l'offre publique qui aura lieu à l'adresse ci-dessous.

Catholic Relief Services (CRS) – Congo
Rue de Duplex, quartier Blanche Gomes,
Derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Le Directeur Pays a. i
Njara RAKOTONIRINA

INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

Un immeuble urbain sis au quartier KM4 et cadastré : section J, parcelle n° 62 bis, superficie 574,20 m², objet du Titre Foncier n° 25.139.

MISE A PRIX : 400.000.000 FCFA

POURSUITES ET DILIGENCES DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de FCFA 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la Cour, Cabinet sis au 94-98 Avenue Boulevard Loango dite route des voiliers, enceinte immeuble NKOUKA, en face du port autonome de Pointe-Noire, Arr. I Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

DATE ET LIEU :

Le Samedi 06 avril 2019 à 08 heures, Par devant Maître GNALI-GOMES, Notaire à la résidence de Pointe-Noire en son Etude sise Boulevard Charles de Gaulles, 2eme étage Tour Mayombe, Entrée A, Appartement A4.

EN EXECUTION DE :

La copie dûment exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit assortie d'un cautionnement hypothécaire, délivrée par Maître GNALI-GOMES, Notaire à Pointe-Noire, en date du 6 août 2014.

Et par suite d'un commandement de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-priseur à la résidence à Pointe-Noire, en date du 30 octobre 2018, enregistré et publié le 13 décembre 2018 à la Conservation Foncière de Pointe-Noire centre.

BIEN SAISI SUR :

Monsieur Parfait Euloge LINVANI et Madame SAMBA Line épouse LINVANI, respectivement Avocat et gérante de la société 3 W UNIVERS SARL, de nationalité congolaise, domiciliés à Pointe-Noire, quartier KM4.

Pour toute information, contacter le Cabinet d'Avocats Maître Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la Cour, Cabinet sis au 94-98, Avenue Boulevard Loango dite route des voiliers, enceinte immeuble NKOUKA, en face du port autonome de Pointe-Noire, Arr. I Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire, Tél : 06 664 84 37 / 04 494 41 00, Email : mmoubembe@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo, Avocat poursuivant.

Fait et signé le 12 mars 2019

Par l'Avocat poursuivant soussigné.
Me Justin Joseph MOUBEMBE

CHRONIQUE

Les Faso music awards

La première édition de cette prestigieuse cérémonie du Burkina Faso s'est tenue à Ouagadougou, en mars 2014. C'est une manifestation culturelle de distinction des professionnels de la filière musicale au Burkina Faso.

Initiée par le réseau des Journalistes et communicateurs pour la culture (J2C), cette manifestation vise à promouvoir la musique burkinabè à travers des récompenses.

A cette occasion, des trophées et des prix sont décernés aux professionnels de la musique, lauréats des différentes catégories, ainsi qu'aux journalistes de la presse, masculins ou féminins.

Il y est organisé dans la foulée des conférences publiques à thèmes, et le premier thème retenu fut « Médias et promotion des arts et de la culture ».

L'ambition des Faso music awards, communément appelés Fama, c'est de permettre aux promoteurs de stimuler la production des œuvres musicales de qualité, d'encourager les artistes à la quête de l'excellence et de créer de nouvelles opportunités de production.

La sixième édition de cette cérémonie de distinction se tiendra les 29 et 30 mars, à Ouagadougou, et l'on annonce de grandes innovations, dont une introspection sur le rôle réel de l'artiste en temps de crise, avec un thème de circonstance : « Musique et engagement social en temps de crise ».

Le coordonnateur, Issouf Ouédraogo, homme du sérail, journaliste de profession, reconnaît amplement que l'activité musicale au pays des hommes intègres n'a pas été très reluisante au cours de l'année 2018, mais cela ne « saurait mettre en doute le génie, la sagacité et la perspicacité des acteurs de la filière ».

Au programme donc, une causerie musicale sur le thème à la télévision privée BF1, le 28 mars, suivie des Fama Off à l'espace TV5, le 29 mars.

Ce plateau culturel devrait, une fois de plus, permettre aux jeunes talents nationaux de s'exprimer, après le Fespaco, par le biais des Fama « Jeune maître de cérémonie », prix qui encourage les jeunes à mettre leur art à contribution pour rehausser l'éclat des cérémonies.

Pour le cru 2019, les Fama décerneront quinze prix qui consacreront les meilleurs cette année, dans les catégories Promoteur, Réalisateur Vidéo/Clip, Graphiste, Producteur (musique), Manager, Artiste, Jeune maître de cérémonie, Journaliste culturel, Chanson pour le civisme et la citoyenneté, Chanson pour la valorisation des langues nationales et enfin les Prix spéciaux, de l'ambassadeur du Maroc qui récompense les artistes émergents, et Prix Fama de l'année.

Déjà cinq ans, mais est-ce l'heure des bilans ? Peut-on, ou doit-on déjà évaluer l'impact des Fama dans le milieu du show business burkinabè ?

D'aucuns trouvent que les Fama manquent jusque-là de la sève et qu'il faudrait leur donner plus de substance pour espérer une éventuelle pérennité mais surtout y intégrer plusieurs autres dimensions de la musique, telles celles des techniciens son et lumière des spectacles, directeurs artistiques, musiciens accompagnateurs (instrumentistes), distributeurs, éditeurs d'œuvres musicale, etc.

Mais dans l'ensemble, l'on peut retenir que comme toute œuvre humaine, donc non parfaite, les Fama devraient s'améliorer et s'enrichir de l'expérience des uns et des autres. Ainsi, nous ne pouvons leur souhaiter qu'une belle maturité.

Ferréol Gassackys

NÉCROLOGIE

Le colonel Félix Yébéla Kitoko (président de la confrérie Saint-Michel de la Base) informe parents, amis et connaissances du décès de son épouse, Mme Kitoko née Milandou Madeleine, le lundi 11 mars 2019 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Andzouana n° 16, Ngambio la Base, à Mfilou (arrêt de bus église St-Michel)

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 20 mars

-9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h : recueillement au domicile familial ;

12h : messe de requiem en l'église

Saint-Michel de la base ;

14h : départ pour le cimetière de Samba-Alphonse ;

17h : fin de la cérémonie.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DU DR MASSEMBO YAKO BERNARD

Le programme de l'inhumation se présente ci-après : Samedi 16 mars 2019 :

Arrivée de la dépouille mortuaire à l'aéroport maya-maya par le régulier d'air France en provenance de Paris (France) à 18h30 suivi du dépôt à la morgue municipale de Brazzaville ;

Mardi 19 mars 2019 :

08h30 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et départ pour le domicile familial au 113 de la rue Yaoundé à Poto-poto

09h30 : recueillement au domicile familial ;

11h30 : départ pour la Basilique Sainte-Anne du Congo

12h00 : Messe de requiem

13h30 : départ pour le cimetière Bouka

16h : fin de la cérémonie



INTERVIEW

Jean Elie Ngoya : « Je ferai un match à buts à Bujumbura »

Le Burundi sera opposé au Congo, le 20 mars à Bujumbura, en match aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 23 ans. L'entraîneur de la sélection nationale congolaise de la catégorie nous a présenté les atouts de ses poulains, dans cette interview exclusive, promettant de ramener un bon résultat à Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Coach, quel est l'état d'esprit des joueurs et du staff technique à quelques jours de la rencontre ?

Jean Elie Ngoya (J.E.N.) : Parlant de l'état d'esprit, nous allons bientôt boucler la phase de deux semaines de préparation, ponctuée par deux matchs amicaux internationaux, face au Gabon.

Nous avons réussi à faire le tri, avec l'arrivée des internationaux, le groupe est assez solide pour le match contre le Burundi. Tout est mis en place afin de nous permettre de livrer un bon match.

L.D.B. : Pouvons-nous connaître l'objectif que vous vous êtes fixé pour ce match ?

J.E.N. : L'objectif est clair, nous n'allons pas à Bujumbura pour jouer aux petits bras. Nous y partons pour négocier la qualification. Avec mes poulains, nous ferons un grand pas vers la qualification. Je le dis sans prétention, puisque les deux matchs amicaux que je viens de livrer contre le Gabon m'ont permis de marquer cinq buts en cent quatre-vingts minutes. Cela me pousse à croire que je ferai un match à buts à Bujumbura.

L.D.B. : Certes, vous avez marqué cinq buts en deux matchs, mais vous en avez également encaissé deux. N'est-ce pas un danger ?

J.E.N. : L'attaque a marqué cinq buts, c'est un avantage ou un inconvénient ? Actuellement, j'ai une liste de vingt-trois joueurs qui constituent le groupe, mais je voyage avec dix-huit. Dans ce groupe, nous avons des locaux et des internationaux.

L.D.B. : La préparation du match retour se fera-t-elle après la ren-



contre du 20 mars ?

J.E.N. : Nous nous préparons déjà en mode aller-retour ; parce que nous n'aurons que trois ou quatre jours de récupération après le match aller. Nous avons des images de l'équipe du Burundi et nous sommes en train de travailler sur la base de celles-ci. Le Congo doit participer à la phase finale de la CAN des moins de 23 ans. Tout se passe bien, jusqu'à ce jour, toute la délégation est prête et le moral est haut.

Propos recueillis par Rude Ngoma (stagiaire)

ARRÊT SUR IMAGE



La photo de famille des conseillers du chef de l'État après leur visite au musée kiebe kiebe N'gol'odoua, à Oyo

LIVRE PARIS 2019

Inauguration de la trente-neuvième édition

Le coup d'envoi des retrouvailles littéraires de cette année qui mettent l'Europe en valeur et voient le retour du Congo avec l'Espace Po na Ekoloa été donné par Édouard Philippe, Premier ministre français, accompagné de son ministre de la culture, Franck Riester, le 14 mars.

Au Hall 1 du Parc des expositions de Versailles, juste après la cérémonie d'inauguration terminée à 18h, Édouard Philippe est allé à la rencontre des éditeurs, auteurs et lecteurs venus à la célébration du livre. Le circuit fléché imposé au Premier ministre ne l'a pas mené vers l'Espace Po na Ekolo, situé au Stand E122. Pour d'autres personnalités, venir au stand du Congo représentait un passage obligé. Ce fut le cas, entre autres, d'Emmanuel Dongala et de Jack Lang de venir à la rencontre d'auteurs tels que Jean-Aimé Dibakana, Marien Fauney Ngombé, Léo Cady Kakama ou Gabriel Kinsa, et des journalistes Anthony Mouyoungui, Claudia Mankou, Nzoumba Bamfoumou, Christian Martial Poos, Gilbert Goma et Ntumba Biayi, des visiteurs Mavy Etou, André Fiazole et Rudy Malonga, qui ont pris d'assaut la vitrine de circonstance de la « Terre de culture ».

L'écrivain Emmanuel Dongala, heureux de trouver cet îlot culturel du Congo, s'est attardé longuement, posant pour les photographes et répondant aux questions de journalistes. « Notre littérature africaine a dépassé l'aspect du tropisme... »,



Photo de groupe autour de Jack Lang lors de son passage à l'Espace «Po na Ekolo» à Livre Paris 2019

a expliqué l'auteur congolais, respectueux de ceux qui publient des romans tous les deux ans alors que lui n'écrit que quand il a quelque chose à dire, « car chaque livre doit être différent en respect du lecteur que je considère plus intelligent que l'auteur ».

Lors du passage de Jack Lang, la bousculade des journalistes et photographes a de nouveau animé l'Espace Po na Ekolo. « La littérature africaine, sans émettre les chiffres, exerce aujourd'hui un attrait en

France. Il est également admis que l'Afrique demeure un continent de créativité dans la musique, le cinéma, la peinture avec des habitants extraordinaires. Avoir ses représentants à Livre de Paris est formidable », a-t-il laissé entendre. Des représentants qui eux ont continué la célébration des retrouvailles par un vernissage comme dans le bon temps du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo initié par Jean-Paul Pigasse.

Marie Alfred Ngoma

Une série de dédicaces à l'espace Po na Ekolo

Sur les trois mille neuf cents écrivains en prévision de l'édition 2019, près d'une vingtaine sera en dédicace sur le stand représentant le Congo.

Désormais connu sous le label Livre Paris, le salon international du livre de Paris a démarré le 15 mars, première journée au cours de laquelle beaucoup d'élèves avec leurs professeurs ont été croisés. Les visiteurs au rendez-vous à l'espace Po na Ekolo ont pu échanger avec Gabriel Kinsa et Marien Fauney Ngombé en dédicace. Le conteur congolais, durant les quatre jours du salon, va proposer aux lecteurs trois ouvrages : «Le chant du papillon»; «Le mystère de zala zoba» et «Le sorcier du fleuve». Après Livre Paris, Gabriel Kinsa reprendra son bâton de pèlerin pour honorer son agenda de spectacles 2019. Dans sa besace de « parfait conteur », une nouvelle histoire en vue en attente d'être éditée.

En fin de journée du 15 mars, Marien Fauney Ngombé a dédicacé l'ouvrage collectif «Franklin, l'insoumis», recueil de quatorze nouvelles écrites par quatorze écrivains originaires de différents pays d'Afrique tels le Sénégal, le Congo ou le Cameroun. Chaque nouvelle est inspirée d'une chanson du répertoire du chanteur congolais, Franklin Boukaka, assassiné en 1972 lors d'une tentative de coup d'Etat au Congo Brazzaville. Ce projet original et audacieux a été initié par le Congolais Marien Fauney Ngombé et publié en janvier 2016 par La Doxa Éditions.

M.A.N.

MUSIQUE SACRÉE

«Plus de toi», le nouvel album de soeur Magarelle

L'opus, déjà disponible sur le marché, a été récemment présenté à la presse, dans l'auditorium de l'AOGS, à Brazzaville.

«Plus de toi», une autoproduction de soeur Magarelle est disponible à la voix évangélique de Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville. Il compte huit titres que sont «Emmanuel», «J'aime Jésus», «l'Amour de ma vie», «Mpeve a longo», «Nasepeli», «Plus de toi», «Rocher des âges», «Saint Saint». Parmi ces titres, il y a les compositions de soeur Magarelle, de son époux et deux reprises des cantiques chantés dans l'Eglise évangélique du Congo (EEC). «J'aime Jésus» et «Plus de toi» (titre phare de l'album) sont les deux vidéos qui accompagnent cet opus. D'autres clips seront réalisés prochainement.

Soeur Magarelle a été accompagnée par le Groupe amen music, constitué de chrétiens de différentes églises. Elle a commencé sa carrière solo avec ce groupe qui l'accompagne depuis lors.

Un concert marquant la sortie officielle de « Près de toi » est prévu pour le 7 avril, à Brazzaville, et les préparatifs vont bon train.

Parlant de ses ambitions, soeur Magarelle envisage de toucher le Congo avant d'aller ailleurs. « Faire une place dans les cœurs des Congolais, telle est notre ambition. Nous envisageons aussi d'aller dans tous les dé-



Soeur Magarelle posant avec les siens

partements du pays, partager le message que le Seigneur nous a donné et conscientiser le peuple congolais des talents qu'il regorge, mais qu'il ne méconnaît. Quant à l'extérieur, je suis permanemment en contact avec ceux d'Haïti. Mes chansons passent sur

leurs chaînes... Que les médias nationaux aussi nous accompagnent en diffusant nos chansons. Car, lorsqu'un artiste émerge, c'est l'honneur de toute une nation. Nous avons besoin d'accompagnement », a déclaré l'artiste.

Soeur Magarelle a déploré éga-

lement le fait que les musiciens chrétiens congolais versent trop dans les interprétations des chansons des autres. « C'est un défi que nous avons jusqu'ici et que nous devons relever. Parce que certains d'entre nous n'ont pas encore compris que trop interpréter les tue. Lorsqu'on

interprète, on fait la promotion de l'autre. C'est un peu le côté qui fait mal. Mais en dépit de cela, la musique sacrée du Congo Brazzaville commence peu à peu à s'épanouir », a-t-elle indiqué.

Artiste musicienne chrétienne, c'est à partir de 2004 que soeur Magarelle Kimbembe née Abeya a chanté pour la première fois devant un public, avant d'intégrer, l'année suivante, la troupe d'évangélisation vocale de la sous-section du Cercle biblique évangélique de la paroisse de Talangaï (sixième arrondissement de Brazzaville). En 2006, elle fait partie du groupe Sani-sina (un groupe indépendant) qu'elle va quitter en 2014 pour se lancer, à partir de 2016 dans une carrière solo. Sa première prestation solo a été à l'occasion de la première journée de la troisième édition du festival chrétien Brazza gospel Awards ; festival au cours duquel elle a arraché le trophée de Révélation de l'édition.

Mariée à Dhavant Kimbembe, pasteur à l'EEC, elle est mère de quatre enfants (deux garçons et deux filles parmi lesquels deux jumeaux) et agent des Douanes congolaises.

Bruno Okokana

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Roukiata Ouedraogo, marraine de l'édition 2019

La langue française sera célébrée, le 20 mars à travers le monde, par les trois cents millions de ses locuteurs sous le slogan « En français...s'il vous plaît » pour véhiculer l'image d'une langue moderne, apte à nommer toutes les réalités du monde d'aujourd'hui, que ce soit dans les domaines du numérique, de l'économie, des sciences, des médias, etc. La comédienne et humoriste burkinabè a été choisie cette année pour parrainer l'événement.

Roukiata Ouedraogo est une jeune femme engagée qui sensibilise son public à la richesse et aux influences de la langue française grâce aux mots, à leur sonorité et leur diversité. En direct du siège de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), elle lira la dictée francophone aux nombreux participants qui y prendront part via une diffusion en direct sur les réseaux sociaux.

La célébration de la journée sera aussi marquée par la présentation de la nouvelle édition de la langue française dans le monde. Il s'agit d'un rapport élaboré tous les quatre ans par l'OIF et publié chez Gallimard. Cet ouvrage confirme le dynamisme de l'espace linguistique

francophone. Avec trois cents millions de locuteurs répartis dans cent six pays et territoires, le français possède toutes les caractéristiques d'une langue mondiale ; deuxième langue enseignée sur la planète et représente également une importante valeur ajoutée sur le marché de l'emploi et, à l'heure de l'intensification des pratiques numériques et de la consommation audiovisuelle, il fait montre



Roukiata Ouedraogo

d'une grande vitalité sur internet et les réseaux sociaux. Notons que conformément à ses quatre grandes missions tracées par le sommet de la francophonie, l'OIF contribue à la promotion de la langue française et la diversité culturelle

et linguistique, à la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme, appuie l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, développe la coopération au service du développement durable.

Une date peu connue de certains Congolais

Pays de l'espace francophone, le Congo ne sera pas en marge de la célébration de la Journée internationale de la francophonie. Cependant, bien qu'ayant pour langue officielle le français, certains Congolais interrogés à Pointe-Noire, la deuxième ville du pays, ignorent la date du 20 mars.

« C'est auprès de vous que nous apprenons que la francophonie a aussi une date au cours de laquelle elle est célébrée. Mais pourquoi il n'y a-t-il pas de banderoles ou des cérémonies y relatives pour faire connaître les missions de cette organisation, surtout que le français est une langue officielle dans les administrations au Congo ? », ont déploré

quelques Ponténégrins surpris. Une ignorance qui, heureusement, ne se rencontre pas chez tout le monde. « A ce que je sache, l'Organisation internationale de la francophonie est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique dont le siège est à Paris, en France. Elle a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'Agence de coopération culturelle et technique. La francophonie contribue énormément à la vie et à la survie de langue française dans le monde. Son objectif ne s'arrête pas seulement à ce stade, car elle contribue aussi à l'amélioration du niveau de vie des peuples qui ont en commun cette langue en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement », a indiqué, pour sa part, un enseignant de français d'un lycée d'enseignement général de la ville. Quoi de plus normal !, le contraire serait étonnant en ce qui le concerne.

Faustin Akono

HUMEUR

L'usage des termes injurieux créent des malaises sociaux

Le constat qui se généralise dans divers domaines de la vie est dû surtout au manque de courtoisie de certaines personnes vis-à-vis d'autres. Au sein des partis politiques, associations, dans les administrations, fondations et lors des diverses rencontres entre Etats notamment sur les plans socio-politique, socio-économique, socio-culturel et socio-cultuel, l'usage des termes méchants, autrement dit des mauvaises « langues » n'ont jamais cessé de diviser des gens.

Tenez ! Dans de nombreuses administrations publiques ou privées, nombreux sont des subalternes qui ne font pas usage d'un langage courtois quand ils s'adressent à leur hiérarchie. Et pourtant, un adage populaire nous demande de tourner toujours mille fois la langue avant de s'adresser à autrui. Car la même langue peut nous sauver ou condamner. Non, ce n'est pas parce que l'on est souvent avec son chef hiérarchique dans des retrouvailles et occasions hors professionnelles qu'il faut lui manquer du respect devant des gens par l'usage des mots non courtois ou méchants. Car l'abus de ces propos peut pousser le chef à s'écarter de vous socialement, même si professionnellement vous restez toujours ensemble dans la même structure. Dans des partis politiques par exemple, hormis des débats contradictoires acceptés par ces partis, certains membres desdits partis font usage de certaines « blessures oratoires » quand ils prennent la parole tout en foulant ainsi aux pieds des textes qui régissent le parti, à savoir le règlement intérieur. Ces gens quand ils prennent la parole s'adressent à leurs camarades et même à leurs responsables comme s'ils s'adressaient à des gamins dans la rue, en utilisant un ton parfois injurieux. Au sortir d'une telle réunion, nombreux sont membres desdits partis qui se regardent en chiens de faïence à cause de ces mots durs et méchants. Et si cela se répétait plusieurs fois, c'est le début d'une séparation entre les les membres d'un même parti.

Ce manque de courtoisie aux autres se passe quelquefois dans les grandes rencontres régionales ou même internationales, au cours desquelles il n'est pas rare de voir certaines autorités abandonner brutalement les assises. Et l'expression que la presse utilise de temps en temps pour décrier cela est « telle autorité a claqué la porte à cause de l'abus de langage d'une autre autorité envers elle ». Ce comportement de l'usage des mots méchants et diffamatoires s'observe même dans des couples conjugaux et est à l'origine des divorces. « C'est fini entre celle-là et moi, car elle m'a manqué du respect devant nos parents ». Cette phrase revient souvent aux lèvres des époux qui viennent de divorcer quand ils se sentent offensés par leurs épouses.

Et le plus souvent ces mots méchants qui causent de malaise à autrui et qui créent de la division sociale sortent facilement des « bouches qui suintent », c'est-à-dire celles qui, le plus souvent, déversent sans la moindre précaution ni prudence la première articulation portant grossière et injurieuse vis-à-vis d'autrui qui arrive. Cette réalité se vit aussi le plus souvent dans des quartiers populaires où ceux qui se disent « fortunés » ou ceux qui occupent une certaine parcelle d'autorité ont le plus souvent des querelles de cohabitation à cause de leur langage quelque peu hautain et malséant. Dans un quartier que nous taisons le nom, la population a décidé de ne plus se rendre aux réunions à cause des agissements injurieux du chef de ce quartier quand il s'adressait aux autres habitants.

Mal parler peut causer de sérieux ennuis à un locuteur, alors pourquoi ne pas éviter des mots méchants et non courtois dans des couples, des associations et partis politiques ou lors des réunions et retrouvailles et même au moment des interactions socio-professionnelles au sein des structures que l'on souhaite voir fonctionner normalement sans éclatements incongrus.

A bon entendeur salut !

F.A.

GENRE

Une conférence-débat sur les violences faites aux femmes

La rencontre prévue pour le 30 mars, à Suéco, aura lieu sur le thème « La participation des hommes à la lutte contre les violences fondées sur le genre ».

Les violences à l'égard des femmes et des filles sont des violations de droits fondamentaux les plus fréquentes dans le monde. Aujourd'hui, de nombreuses femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles dans les foyers conjugaux et même dans leurs lieux de travail. La violence sexiste met en péril la san-

fait, donner la parole aux victimes afin qu'elles puissent s'exprimer en toute liberté et qu'elles ne puissent plus avoir peur afin de faire valoir leur droit.

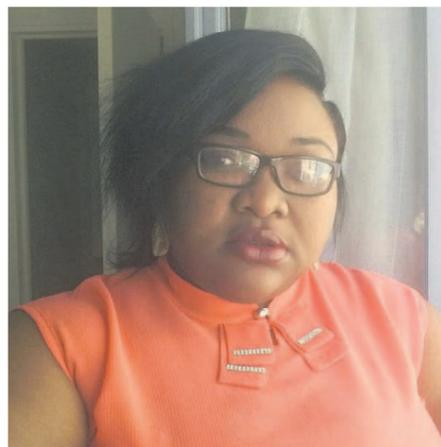
En organisant cette activité, le groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre a voulu susciter un débat sur un thème de société à la fois important et presque tabou. Les violences faites aux femmes étant une expression des inégalités sociales existantes entre les hommes et les femmes, le groupe s'est également interrogé sur la participation des hommes dans cette lutte.

Ainsi, au cours de cette activité, il sera question d'échanger sur les origines, conséquences des violences fondées sur le genre ainsi que les actions à mener pour y faire face. Afin de bien mener une sensibilisation à tous les niveaux, les idées des participants seront confrontées avec celles des organisateurs.

Composé de professionnels de droit, le groupe de réflexion contre les violences fondées sur le genre se bat et lutte contre toutes formes de ces violences. Cette ONG a déjà organisé plusieurs activités allant dans le sens de la sensibilisation, notamment sur le consentement et les violences sexuelles en milieu scolaire et étudiantin, les lois qui protègent les veuves et les orphelins, le veuvage et sort du conjoint survivant et bien d'autres.

Notons que la République du Congo a beaucoup progressé en matière de lutte contre les violences fondées sur le genre, mais le chemin reste tout de même long et complexe face aux tabous qui encadrent la vie sociale des Congolaises.

Hugues Prosper Mabonzo



Jessica Valérie Mamoni Goma, présidente de l'association/Adiac

té, la dignité, la sécurité et l'autonomie de ses victimes. Malheureusement, elle reste entourée d'une culture du silence qui a parfois des conséquences graves sur la santé sexuelle et reproductive des victimes : grossesses non désirées, avortements dangereux, fistules traumatiques, infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH, même la mort. L'objectif de la prochaine conférence-débat est de briser le silence, par ce

FINALE DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Vingt-quatre élèves de quatorze lycées de Brazzaville en compétition

L'activité aura lieu, le 20 mars, à l'Institut français du Congo, dans le cadre de la Journée internationale de la francophonie célébrée cette année sur le thème « Eloquents pour prévenir tout génocide ». La compétition bénéficie de l'appui du Centre d'information des Nations unies, en remplacement du concours interlycées du meilleur exposé sur l'holocauste (2017, 2018) en mémoire des victimes rwandaises. Il a pour objectifs de sensibiliser la jeunesse scolarisée et les téléspectateurs aux antivauteurs ; de promouvoir la langue française et de développer les talents d'orateurs chez les jeunes.

A cette occasion, des réflexions autour du génocide des Tutsis, au Rwanda, et de la langue française seront organisées sur le thème « Tirons les leçons des génocides des Juifs et des Tutsis au Rwanda : la stigmatisation commence par le refus de la différence qui existe entre les êtres humains ».

De même, une conférence sur la thématique « Le français est-il devenu une langue africaine ? » sera animée par les Prs Omer Massoumou et Anatole Mbangi.

Les lycées qui seront en compétition sont Thomas-Sankara A et B, Antonio-Agostinho- Neto A et B, Révolution A et B, lycée technique industriel 1er-mai, lycée technique commercial 1er-mai, Savorgnan-de Brazza A et B, Nanga-Edouard, Chaminade, Ecole actuelle et Victor-Hugo.

Rosalie Bindika

AFRIQUE

Les Etats-Unis se posent en alternative à la Chine

Washington veut proposer une alternative à Pékin sur le continent, voire un contre-modèle plus avantageux pour les pays subsahariens, à l'heure de signer des contrats et des partenariats, a indiqué, le 15 mars à Kinshasa, le sous-secrétaire d'Etat en charge des questions africaines, Tibor Nagy.

« Il ne s'agit pas de remplacer les Chinois mais je pense que l'Afrique devrait avoir l'occasion de choisir ses partenaires », a déclaré Tibor Nagy, en réponse à une question lors d'une conférence de presse dans la capitale congolaise.

« Le modèle chinois c'est: vous apportez un contrat, vous si-

gnez, et nous, les pays africains, nous devons à la société cinq milliards de dollars », a-t-il développé.

« Il existe un autre modèle qui s'appelle financement en fonds propres (« equity financing »), qui ne creuse pas la dette du pays », a assuré le sous-secrétaire d'Etat, en tournée en Ouganda, au Rwanda, en République démocratique du Congo, avant de se rendre au Cameroun. « Nous étions juste en Ouganda où une société américaine va construire une raffinerie en utilisant ce modèle. Le gouvernement ougandais est ravi parce que cela n'ajoutera rien à leur dette », a-t-il assuré.

Ancien diplomate en poste dans

plusieurs pays africain, universitaire, Tibor Nagy s'est livré à cette démonstration en face du Congo-Brazzaville, capitale d'un pays en proie à de lourdes difficultés financières dont une partie de la dette est détenue par la Chine.

Les entreprises américaines « amèneront des jobs, l'emploi, car elles n'apportent pas leurs propres employés pour n'importe quel emploi un tant soit peu qualifié », a-t-il poursuivi.

Les sociétés américaines « emploient des gens sur place, procèdent à des transferts de technologie, elles ne participent pas à la corruption, elles sont très, très attentives

à l'environnement », a résumé l'émissaire de Donald Trump.

« Je souhaiterais que les entreprises américaines s'installent dès aujourd'hui en Afrique, mais il y a un autre point qui est très important: nos sociétés ne sont pas publiques », a-t-il poursuivi, répondant à une question visant également les entreprises chinoises souvent détenues à 100% par l'Etat.

« Je ne peux pas ordonner à une entreprise américaine d'aller au Gabon ou en Gambie. Je peux les encourager très fortement, mais les sociétés américaines iront là où il y a des opportunités », a-t-il conclu.

D'après AFP

CHARITÉ

Une collecte de fonds au profit des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne

Une exposition-vente aux enchères, organisée au Radisson Blu M'Bamou Palace hôtel sur le thème « Un bijou, un savoir », vise à récolter de l'argent pour l'édification à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville, du complexe scolaire des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne.

L'activité est une initiative de l'association Brazza Accueil, en collaboration avec le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel et l'ambassade d'Italie au Congo. Mairaine de l'événement, Bélin-da Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, a indiqué:

« C'est avec bonheur que j'ai accepté d'être marraine ce soir parce que la cause pour laquelle nous sommes réunis ici est noble. Elle devrait fédérer toutes celles et tous ceux qui

connaissent la valeur de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation des plus petits. C'est là un trait particulier de l'activité évangélisatrice des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne ».

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Léo, a soutenu l'œuvre, tout en félicitant le consul de ladite ambassade, Stefano Pozzi. « Nous avons pensé aider la congrégation des sœurs catholiques d'origine italienne qui travaille ici

au Congo ; les aider pour les activités qu'elles créent dans le secteur scolaire. Stefano Pozzi qui est notre consul mais aussi artiste, a créé des bijoux pour les aider. Je remercie les Congolais qui sont venus en grand nombre, y compris les corps diplomatiques. C'est un bon signe de solidarité et de collaboration », a-t-il déclaré.

Concernant la coopération culturelle entre les deux pays, Stefano De Léo, a fait savoir que beaucoup de projets se-

ront mis en œuvre dans le secteur culturel, notamment la musique, l'art.

Notons que la congrégation des sœurs missionnaires de la doctrine chrétienne (MDC) est une communauté de religieuses catholiques d'origine italienne qui siège à Aquila, dans la région Abruzzes (centre méridional). Elle est arrivée au Congo en 1995 afin de contribuer à l'évangélisation et au développement de la population.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Protection de l'environnement : le grand réveil

Imprévue et inédite dans les annales, la mobilisation des nouvelles générations pour la protection de la nature qui s'est produite tout au long des derniers jours sur les cinq continents marque un tournant dans le combat que l'humanité entreprend dans le but de freiner, voire même si c'est encore possible d'arrêter le dérèglement climatique qui la menace. Réunissant dans les rues des capitales et des grandes cités des deux Amériques, de l'Asie, de l'Europe, de l'Océanie des centaines de milliers, voire même des millions d'adolescents, ce mouvement planétaire a démontré que, face à la passivité des Etats, les acteurs de demain sont bien décidés à faire entendre leur voix.

Pour dire, ou plus exactement

pour écrire les choses de façon claire, l'incapacité des dirigeants de la planète à traduire en actes les engagements pris lors des grands-messes que célèbrent tous les deux ans les Conférences mondiales sur le climat ne peut avoir comme conséquence, à terme de plus en plus rapproché, que de sonner le glas de l'humanité. Outre le fait qu'il est ouvertement prôné par de hautes personnalités comme le président des Etats-Unis, Donald Trump, le refus de prendre les mesures qui permettraient de combattre la hausse des températures, la fonte des glaces sur les deux pôles, la montée du niveau des océans, l'aggravation de la sécheresse, la destruction des forêts se trouve aggravé par la passivité des hommes et des femmes d'Etat qui multiplient

les nobles discours mais n'imposent pas dans leur propre pays les actions nécessaires.

C'est très précisément ce constat qui a provoqué la naissance du mouvement des nouvelles générations à laquelle nous assistons aujourd'hui. Un mouvement qui ne cessera de s'amplifier dans les semaines et les mois à venir en provoquant une mobilisation planétaire que les plus hauts responsables de tous les pays ne pourront pas ignorer. S'il est encore trop tôt pour dire qu'elle fera prendre conscience aux autorités des cinq continents de leur responsabilité dans la bataille pour la préservation de la nature, la mobilisation des nouvelles générations qui s'amorce sous nos yeux aura à coup sûr des effets positifs. A commencer par un renforcement de l'influence des organisations de la société civile, de plus en plus

nombreuses, qui se battent depuis des décennies afin d'alerter la communauté mondiale sur le désastre que finiront par provoquer les atteintes portées par l'homme à la nature.

Dans un tel contexte, l'on ne saurait trop conseiller aux rares dirigeants qui se sont réellement engagés dans cette bataille vitale en créant des institutions comme le Fonds bleu pour le Bassin du Congo de faire entendre mieux et plus fort leur voix sur la scène internationale. L'éveil de la jeunesse mondiale qui se dessine sous nos yeux peut, en effet, donner à leurs initiatives une ampleur inédite si celles-ci sont relayées, amplifiées, expliquées de différentes façons, ce qui n'a rien de difficile étant donné la puissance des moyens modernes de communication.

Jean-Paul Pigasse